la Renaissance du Loir&Cher

RL&C

3 784064 501709

28 AOÛT 2026 - N° 3318 - 1,70 € - LAB2, 5 rue R. Garros, 41000 BLOIS - 02 54 78 12 44 - larenaissanceduloiretcher.fr

Climat

Sécheresse : la Loire dicte sa loi

>> lire en pages 2 et 3



Laurence RICHER

RL&C

Saint-Laurent

La centrale nucléaire sous haute surveillance

>> lire en page 3

RL&C

Portrait

Paul Loyez fait son pain comme autrefois

>> lire en page 4

RL&C

Blois

Un nouveau souffle pour le quartier des Arts

>> lire en page 10

RL&C

Un site, une histoire

Romorantin et ses maisons remarquables

>> lire en page 12



Coup de projecteur



Face à la sécheresse, la Loire force l'homme

La sécheresse historique qui sévit en France n'a pas épargné ses fleuves et ses rivières. En Loir-et-Cher, le niveau de la Loire est au plus bas et chacun y va de sa petite phrase. Nous avons tenté de démêler le vrai du faux avec ceux qui côtoient le fleuve au quotidien.



En 34 ans, Alain Amiot n'a jamais vu ça.

Laurence RICHER

Il suffit de se pencher au-dessus du pont Jacques-Gabriel à Blois pour prendre la mesure de la situation. Même si le fleuve royal continue à couler, il laisse voir les vestiges des piles de l'ancien pont, les anciens dhuis (digues), les pieux en bois sur lesquels avait été construite la passerelle provisoire après la destruction du pont en 1944, de nombreuses îles formées par les bancs de sable et même des blocs de pierre en plein cœur de la ville.

Avec 39 m³/s à Blois, le débit de la Loire est historiquement faible et sur les réseaux, chacun y va de sa petite phrase, mettant en cause l'absence d'entretien des cours d'eau, leur ensablement progressif et la nécessité de remettre en service ou de construire des barrages.

Mettre fin aux idées reçues

Il suffit de porter son regard sur le fleuve pour observer les bancs de sable qui se sont installés à Blois. Alain Amiot, le directeur de l'Observatoire Loire, explique d'ailleurs qu'« *une plage est apparue entre le port de la Creusille et le Lac de Loire. Une plage que je n'ai jamais vue en trente-quatre ans.* » Selon lui, ce phénomène a pu être causé par la crue du début de l'année et peut-être aussi par les travaux de la passerelle qui ont « *changé le dessin du plan d'eau* ».

Sur les réseaux, les pseudos spécialistes dénoncent l'arrêt de l'extraction du sable de Loire qui serait la cause de tous les maux. Des commentaires qui agacent Stéphane Doussard, pilote depuis douze ans pour l'association Millière Raboton à Chaumont-sur-Loire. Après la Seconde Guerre mondiale, l'extraction du sable de Loire est devenue industrielle pour répondre aux besoins de la reconstruction. « *On a encaissé le fleuve de deux mètres à deux mètres cinquante et on a accéléré le courant.* » Selon Stéphane, en soixante-dix ans d'exploitation, l'homme aurait « *retiré 500.000 ans de sédiments* ».

Pour répondre aux commentaires, la Fédération des Maisons de Loire a rédigé un communiqué dans lequel elle rappelle que « *désensabler la Loire ne fera pas revenir l'eau. Cessons de diffuser cette idée reçue ! La Loire a soif, personne ne le nie. Mais le sable n'en est pas la cause. Le sable n'assèche pas le fleuve. Il est simplement le témoin d'un niveau d'eau bas* ». Elle poursuit : « *Ce qui manque à la Loire, ce n'est pas de la profondeur… c'est de l'eau. Creuser le lit du fleuve ne fera pas tomber une goutte de pluie de plus, ne remplira pas les nappes phréatiques et n'augmentera pas les débits.* »



Les piles de l'ancien pont à Blois sont bien visibles.

Des sédiments indispensables

La Fédération des Maisons de Loire y souligne aussi l'importance du sable : « *Les graviers et les autres sédiments sont indispensables au bon fonctionnement de la Loire. Ils permettent de créer des habitats pour les poissons, les oiseaux et de nombreux insectes ; former les îles et les bancs de sable caractéristiques du fleuve, ralentir naturellement les écoulements à certains endroits, favoriser les échanges entre le fleuve et sa nappe alluviale.* » Ils servent également à « *transporter les sédiments jusqu'à l'estuaire, où ils contribuent à l'équilibre du littoral* ». La Fédération met en garde : « *Enlever massivement ces sédiments, c'est modifier un équilibre naturel construit depuis des milliers d'années. Cela peut favoriser l'enfoncement du lit du fleuve, accélérer les écoulements et dégrader les milieux naturels.* »

Des opérations d'entretien

Les spécialistes du fleuve s'accordent sur le fait qu'il n'est pas question de désensabler la Loire et que seule une crue avec un débit de 2.000 à 2.500 m³/s, fonctionnant comme « *une chasse d'eau* », peut rendre son lit au fleuve. C'est certainement ce qu'il faudra à Chaumont-sur-Loire pour rouvrir le chenal d'où partent habituellement les bateaux de l'association Millière Raboton. Celle-ci a dû déplacer cette année son ponton en amont du port.

Certaines opérations d'entretien sont néanmoins réalisées par l'homme, notamment « *pour créer ou rouvrir des chenaux et équilibrer les flux* » explique Alain Amiot. D'ailleurs, contrairement à ce qu'avancent certains, la Loire est entretenue et des opérations de désensablement sont réalisées ponctuellement. Depuis que le Val de Loire a été inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco, un plan de gestion a été mis en place[1].



L'usine de Blois alimente huit communes grâce à un mélange d'eau de Loire et d'eau de 2 forages situés à Vineuil.

Laurence RICHER



Une île s'est formée entre le port de la Creusille et le chantier de la future passerelle.

Laurence RICHER



Stéphane Doussard pilote les bateaux de l'association Millière Raboton à Chaumont-sur-Loire.

Laurence RICHER

à s'adapter



Laurence RICHER



Le sable retiré du chenal d'alimentation de l'usine a été étalé sur l'île des Tuileries.

Agglopolys

Chaque année, « *le préfet réunit les acteurs concernés pour définir les actions à mener* » explique le directeur de l'Observatoire Loire. En 2025 par exemple, des opérations d'entretien de la végétation des îles ont été réalisées à Blois, Chaumont-sur-Loire, Ménars, Cour-sur-Loire et Chailles. Il y a quelques jours, à Blois, Agglopolys a réalisé une opération d'entretien du chenal d'alimentation de l'usine d'eau potable afin d'assurer la continuité de la production. Ces travaux consistaient à enlever du sable du chenal et à le répartir dans le lit de la Loire et sur l'île des Tuileries.

S'adapter au changement

Plutôt que de s'accrocher à des idées fausses, il est temps de prendre conscience de la réalité et de s'y adapter. Pour Alain Amiot, « *2026 est une année de bascule. On aura tout eu cette année. La petite crue de début d'année où on a fait du canoë dans le parc des Mées — ce qui ne m'était jamais arrivé en quarante ans de carrière — et en juillet, on a traversé la Loire avec de l'eau jusqu'aux genoux.* » Celui qui craint qu'à l'avenir cette situation devienne la règle espère une prise de conscience. « *Il faut qu'on soit menacés dans nos zones de confort* » pour que l'on s'intéresse à « *l'adaptation des maisons, la gestion des forêts, des cours d'eau* », ainsi qu'à la « *redéfinition du tourisme fluvial* ».

La question est de savoir « *vers quoi on va et comment on y va* » interroge Alain Amiot. « *Actuellement, on navigue avec quinze centimètres d'eau sous les bateaux en relevant les moteurs pour ne pas les abîmer. On fait souffrir la mécanique et les gens car c'est un pilotage super physique* », explique le directeur de l'Observatoire Loire. Alain s'attend à ce que les épisodes de sécheresse se multiplient. « *On va devoir s'adapter* », comme l'ensemble des acteurs du tourisme de plein air qui ont souffert de la canicule cet été.

« C'est la nature qui dicte sa loi »

« *C'est à l'humain de s'adapter. Peut-être qu'on ne naviguera plus en juin, juillet et août mais plutôt entre décembre et mars* », imagine celui qui navigue sur la Loire au quotidien. « *Jusqu'à maintenant, on contournait le problème* » mais cette fois, il va « *falloir se mettre autour d'une table pour tirer les leçons de cette saison et prendre des décisions* » car « *c'est la nature qui dicte sa loi et il va falloir en prendre conscience* ». Selon Alain Amiot, il va aussi falloir « *avoir une vision à long terme. Dégager des priorités et les échelonner* » car « *ça va être très coûteux* ».

Alain estime qu'il va falloir « *tirer toutes les leçons* » de cet épisode en exploitant tous les relevés et les images qui auront été effectués. Mais attention, « *il n'y a pas de solution miracle* » et « *pour que ce soit durable, il faudra traiter les choses en profondeur et construire une politique résiliente* ».

Protéger le cycle de l'eau

C'est aussi ce que dit la Fédération des Maisons de Loire en listant les priorités : « *Restaurer les zones humides. Préserver les haies et les sols vivants. Limiter l'artificialisation des terres. Favoriser l'infiltration de l'eau. Adapter nos usages à une ressource qui devient plus fragile.* »

Elle poursuit : « *La Loire n'a pas trop de sable. Elle manque d'eau. Et protéger la Loire, ce n'est pas lui retirer ses sédiments. C'est protéger le cycle naturel de l'eau qui fait vivre le fleuve… et tous ceux qui en dépendent. La Loire ne commence pas là où on la regarde. Elle commence dans chaque goutte de pluie qui tombe sur son bassin versant.* » Pour elle, « *entre les sources, les affluents, les sols, les forêts, les zones humides et les nappes, tout est lié. C'est pourquoi les solutions ne se trouvent pas seulement dans le lit du fleuve, mais dans tout le territoire qui l'alimente.* »

La Fédération des Maisons de Loire invite les acteurs à regarder plus loin : « *Le dérèglement climatique n'est pas le seul facteur en cause, mais il tend à rendre les étiages estivaux plus fréquents, plus précoces et plus sévères. Les canicules que nous traversons nous le rappellent avec brutalité : chaque degré supplémentaire accélère l'évaporation, assèche les sols et fragilise les réserves d'eau qui alimentent le fleuve.* » Elle précise : « *Concrètement, quand il fait plus chaud, l'eau s'évapore davantage, les sols se dessèchent plus vite et la végétation puise davantage dans les réserves disponibles.* » Et lorsque après plusieurs semaines sans pluie, une pluie orageuse survient, « *elle ruisselle souvent au lieu de s'infiltrer* » et « *s'écoule rapidement au lieu d'alimenter progressivement les rivières* ».

Et à ceux qui avancent qu'il faudrait construire de nouveaux barrages, la Fédération de Maison de Loire rappelle que ceux qui existent « *n'ont pas été construits pour remplir la Loire, mais pour maintenir un débit minimum en période de sécheresse, afin de préserver les milieux aquatiques, l'alimentation en eau potable et les usages essentiels* ». Ceux de Villerest et Naussac continuent d'ailleurs à soutenir l'étiage du fleuve. « *Sans ce soutien, le débit naturel de la Loire à Gien pourrait descendre à 10 m³/s* » alors qu'il est actuellement de 42 m³/s (lire par ailleurs), prévient la Fédération des Maisons de Loire.

Laurence RICHER

1) www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/le-plan-de-gestion-du-val-de-loire-a2937.html.

Un peu d'histoire

Avant de devenir celle qu'on connaît aujourd'hui, la Loire a longtemps été navigable. Stéphane Doussard, pilote de l'association Millière Raboton, rappelle qu'avant la fin du IXe siècle, « *on avait une vallée de cinq à six kilomètres de large. L'hiver, le fleuve pouvait faire entre 2,5 et 5 kilomètres de large. L'été, entre 600 et 800 mètres. Mais il ne coulait jamais au même endroit dans la vallée et se comportait comme un delta.* »

On a ensuite commencé à canaliser la Loire en construisant des turcies, puis « *des digues sous François Ier* ». Avant de les « *rehausser sous Napoléon et Colbert pour pouvoir mettre des gros bateaux lourdement chargés à l'eau* » et ainsi accélérer les courants.

Et « *si la Loire est sauvage aujourd'hui, c'est parce que l'homme s'est résigné à ne plus naviguer dessus depuis 1926* », rappelle le batelier.

La centrale de Saint-Laurent sous haute surveillance

Dès que le débit de la Loire à Gien (Loiret) descend en dessous de 60 m³/s, une surveillance renforcée des quatre centrales sur la Loire se met en place. Elle peut conduire à limiter ou arrêter la production d'électricité et des rejets des déchets radioactifs.

Depuis le début de l'été, plusieurs réacteurs de centrales nucléaires ont été mis à l'arrêt en France. En cause, « *des fleuves trop bas ou trop chauds* » selon le média en ligne *Reporterre* qui affirme que 20,4 % de la capacité de production était indisponible à la date du 10 août et que treize réacteurs étaient concernés : huit complètement à l'arrêt et cinq au ralenti.



La centrale prélève de l'eau dans la Loire pour refroidir ses réacteurs.

Laurence RICHER

Aucun impact sur la sûreté pour l'instant

En Loir-et-Cher, le regard se tourne vers la centrale nucléaire de Saint-Laurent. Jusqu'à quand va-t-elle poursuivre son activité ? Interrogée, EDF répond que « *l'épisode de sécheresse que traverse actuellement la France n'a pour l'instant pas d'impact sur la sûreté de la centrale nucléaire de Saint-Laurent, ni sur la continuité de la fourniture d'électricité.* »

D'ailleurs, afin de garantir la production d'électricité, l'étiage du fleuve est soutenu par les barrages de Villerest (Loire) et de Naussac (Lozère) dont le niveau baisse depuis le début de la saison : au 20 août, Naussac était à 66 % et Villerest à 39 %.

L'unité de production n° 2 de Saint-Laurent est actuellement arrêtée, dans le cadre de sa visite partielle, précise EDF. Cette opération de maintenance « *programmée durera jusqu'à la mi-octobre* ». L'unité de production n° 1 quant à elle, « *répond aux besoins du réseau électrique national ; elle n'est pas forcément à pleine puissance* ».

Vigilance sous 60m³/s

La centrale de Saint-Laurent est néanmoins sous haute surveillance. En regard du débit du fleuve mesuré à Gien[1], « *une coordination se met en place et se réunit régulièrement* » dès que le débit passe en dessous de 60 m³/s pour surveiller les centrales de Belleville-sur-Loire (18), Dampierre-en-Burly (45), Saint-Laurent et Chinon (37).

Les rejets radioactifs sont eux aussi contrôlés « *pour garantir l'absence de risque sanitaire et environnemental* ». EDF assure avoir une capacité de stockage des déchets si nécessaire.

Les centrales prélèvent de l'eau dans la Loire pour assurer le refroidissement des réacteurs, c'est ce qui crée la vapeur que l'on aperçoit au niveau des tours. Et contrairement à ce que certains prétendent, la réglementation ne fixe pas une température maximale de la Loire au-delà de laquelle la centrale doit s'arrêter. Elle encadre en revanche l'échauffement provoqué par la centrale : « *Pour Saint-Laurent, la température moyenne journalière ne doit pas être supérieure à un degré entre l'amont et l'aval.* » EDF précise que « *les fortes chaleurs de ces derniers jours n'ont pas eu d'impact* ». Et si cela devait arriver, « *on appliquerait la procédure de respect de l'arrêté de rejet pouvant conduire à moduler ou arrêter la production* ».

LR

1) Le 20 août, il a été mesuré à 41,3 m³/s à Gien et 49,7 m³/s à Saint-Laurent.

Paul Loyez fait son pain comme autrefois

Dans son laboratoire artisanal blésois, Paul Loyez façonne et cuit au feu de bois des pains au levain élaborés à partir de farines bio issues de variétés anciennes cultivées localement.



Un pain à la fois riche et gourmand.

Laurence RICHER

Dans son laboratoire installé au 9 bis, chemin des Tillières à Blois, Paul Loyez pétrit son pain avec dextérité et précision. Le geste est régulier et méthodique. Après avoir laissé lever la pâte deux heures en chambre de pousse, il l'étale sur le plan de travail en inox et la saupoudre de farine. Puis il détaille, pèse et façonne les pâtons qui partiront au four dans deux heures après avoir fait une nouvelle pousse dans *« un parisien »* récupéré dans le grenier d'un boulanger chez qui Paul a fait un stage. *« Il cessait son activité, il me l'a offert. »*

Sept pâtes différentes

Nous sommes lundi. Le jour où Paul prépare les pains pour les Jardins de Cocagne. Sans perdre des yeux sa commande, il travaille successivement sept pâtes différentes qui lui permettront d'obtenir du pain de campagne, du pain multigraines, du pain aux graines de courges, au petit épeautre, des baguettes aux herbes de Provence et à l'huile d'olive, ainsi qu'un pain aux pépites de chocolat et même un pain sans gluten préparé à partir de farine de sarrasin et de farine de riz.

Depuis 2021, Paul est devenu artisan boulanger sous l'enseigne Le Chantiau. *« En patois nord tourangeau, c'est le petit morceau de pâte qu'on ajoute pour compléter le poids quand on fait le détaillage »*, glisse celui qui a grandi à Château-Renault (37). Après des études d'ingénieur et avoir exercé un moment dans ce domaine, Paul cherchait un *« métier un peu plus résilient, qui avait un peu plus de sens et qui me fasse plaisir avant tout. À la base, je voulais être paysan boulanger. Mais j'avais 25 ans et ni l'argent nécessaire, ni l'envie de m'endetter. »* Paul aurait aimé produire sa propre farine, comme le fait Amédée Hiault qui est paysan boulanger à Lestiou et qui est devenu l'un de ses fournisseurs. Mais s'installer en agriculture *« ça coûte cher »* et il a dû renoncer à son projet.

Un four à bois itinérant

Alors, comme il *« adore le pain »* et qu'il a *« toujours aimé la patouille »*, il a choisi de devenir boulanger et de faire son pain de façon artisanale. *« Naturelle »* même. Après avoir passé son CAP en candidat libre, Paul a construit son four à bois sur une remorque ; ce qui lui permet d'exercer son métier en itinérance. *« Ça m'a permis de participer à quelques événements au début »*, se souvient-il en expliquant le fonctionnement du four en acier à sole tournante et à chauffe indirecte muni de plateaux tournants en terre cuite. Le four est *« très bien isolé et consomme très peu de bois »* mais il met tout de même deux heures pour atteindre la température de cuisson.

Grâce à ce four, Paul a pu s'installer *« à moindre coût »* à une époque où les boulangers traditionnels croulent sous les charges et mettent pour certains la clé sous la porte. Il a également eu la chance de récupérer pas mal de moules, un pétrin qu'un ancien boulanger lui a offert et de pouvoir compter sur ses proches et l'entraide des autres personnes installées au hangar[1].

Des farines bio et sans additif

« Pour faire du bon pain il faut une bonne farine », assure celui qui sélectionne ses ingrédients avec son cœur auprès d'un réseau de paysans meuniers qui travaillent tous en bio puisque le boulanger a également obtenu le label. Paul apprécie la farine d'Amédée Hiault qui travaille à partir de variétés de blé anciennes *« plus résilientes et qui contiennent un gluten plus digeste. En termes de goût, c'est une pépite ! »* Il utilise aussi d'autres farines *« sans additif »*. Un mélange de blé et de seigle pour son pain de campagne ou encore de sarrasin avec un peu de farine de riz pour son pain sans gluten qui se travaille différemment. *« Sans gluten, la mie est plus serrée »*, prévient Paul.

Paul est exigeant avec lui-même mais *« même si j'essaie d'avoir un maximum de constance, parfois on va avoir des pains plus ou moins levés ou plus ou moins cuits »*. Selon la météo, les températures et l'hygrométrie, le pain sera différent. Car contrairement à celui qui sort des fours des boulangeries traditionnelles qui utilisent des farines fournies par les minotiers, son pain à lui, *« il est vivant »*. Paul privilégie d'ailleurs les pains moulés *« aux baguettes qui sont très difficiles à réaliser dans ces conditions »*.

La cuisson : un art minutieux

Avant de placer les moules dans le four, le boulanger injecte de l'eau dans le four *« pour avoir une jolie croûte »* et pratique une incision sur la pâte. *« Ça s'appelle la grigne. C'est ce qui permet au pain de s'ouvrir, de faire de belles bulles et d'avoir une belle mie. »*



La cuisson se fait en extérieur, dans le four à bois qu'il a lui-même assemblé.

Laurence RICHER

C'est parti pour vingt minutes au bout desquelles Paul contrôle la cuisson des baguettes et des pains les plus petits qui cuisent plus vite. Le boulanger intervertit les pains, ajoute de l'eau, sort les pains des moules pour qu'ils finissent leur cuisson. Au bout de trente minutes, l'odeur de cuisson devient intense et attise la gourmandise. Il est temps de commencer à sortir les baguettes, les pains aux pépites de chocolat… Tout en continuant à surveiller les autres et en testant à la main leur dureté pour savoir quand les sortir.

Trois lieux de vente

Le lundi, Paul travaille pour les Jardins de Cocagne. Le mardi, il prépare les pains qui sont vendus sur place entre 17h et 19h. Le jeudi, il livre à l'Hôte-Bureau en centre-ville, uniquement sur commande, et de 17h à 19h, il vend ses pains chez un particulier qui l'accueille face au 33 rue de la Picardière à Villiers. Et même s'il est préférable de commander, *« il y a souvent un peu de rab pour les gens qui passent par là »* assure Paul.

Laurence RICHER

1) Le hangar est un lieu occupé par l'association Les Temps d'Arts dédié à la création, aux pratiques artistiques et à l'entraide. Plusieurs associations et professionnels y ont trouvé leur place.

Commandes au 06.51.45.34.15. www.lechantiau.fr.



Paul a aménagé son laboratoire sous le hangar situé au bout du chemin des Tilllières.

Laurence RICHER

Les secrets des blés paysans

Hélène Mouton sillonne routes et quartiers avec son four mobile pour pétrir du pain avec les habitants et transmettre les secrets des blés paysans.

Hélène Mouton est artiste boulangère. Elle a choisi l'itinérance et le collectif Transhumance artistique (45) pour exercer son métier et *« défendre le vivant »*. Son objectif ? *« Aller rencontrer les gens, que ce soit dans les quartiers ou en milieu rural ; dans les écoles et les structures médico-sociales, ou sur des événements culturels et artistiques, et proposer des immersions autour du pain. »* Nous avions rencontré Hélène et sa complice Delphine Lévêque en septembre 2024, sur le parcours de la Grande Remontée. À la fois artistes et artisanes, elles suivaient les bateaux avec leur pétrin et leur four à bois installés sur une remorque.

Le soir, elles pétrissaient le pain qu'elles cuiraient le lendemain avec celles et ceux qui voulaient bien participer, mêlant amour du bon pain, spectacle et pédagogie. Parce que quand on a les mains dans le pétrin, c'est le meilleur moment pour expliquer qu'elles travaillent avec *« des blés paysans »*, ceux produits par Amédée Hiault, le paysan boulanger de Lestiou qui fournit également Paul Loyez (lire ci-contre).



Les farines paysannes sont moins chargées en gluten.

Laurence RICHER

« Ça peut être des anciennes variétés. Mais pas seulement », entame Hélène. *« Ce sont en revanche des variétés qui ont subi peu de transformations génétiques. »* Des variétés qui ont été au fil des années *« sélectionnées par les paysans et les paysannes et qui ont pris le goût des territoires. Un peu comme les cépages pour les vins. »* Ces farines sont aussi préparées *« sans aucun intrant chimique. Il y a ce qu'on met dans la terre et ce qu'on met dans les paquets de farine »*, prévient la boulangère en les listant : *« Des adjuvants qui font que le pain ne croûte pas et que la mie s'alvéole par exemple. »*

En pinçant un grain de blé entre ses doigts, Hélène explique aussi que le meulage à la pierre à froid permet de conserver le germe qui se trouve au cœur, alors qu'avec les moulins en cylindre, il est expulsé à cause de la vitesse.

Les farines paysannes sont également moins chargées en gluten. *« La quantité de gluten est augmentée pour faciliter le travail des boulangers. Augmenter la teneur en gluten des farines rend la pâte plus malléable dans les façonneuses et les diviseuses »* et permet d'obtenir *« des mies bien alvéolées et très régulières alors que notre pain n'est pas toujours pareil »*.

Le pain a aussi besoin de temps pour pousser, c'est pour cela que la pâte reposait vingt-quatre heures avant d'être cuite au feu de bois. Tout au long du voyage, les boulangères ont nourri les mariniers. Le pain était aussi vendu le soir lors des escales.

Laurence RICHER

Les boulangères font partie du collectif Transhumance Artistique : www.facebook.com/p/Collectif-Transhumance-Artistique-61551800933600 et https://transhumance-artistique.fr.

La maison de nos rêves : salle comble pour Kev Adams et Chantal Ladesou

Le 17 août, Kev Adams et Chantal Ladesou ont fait escale à Blois pour présenter leur nouvelle comédie « La maison de nos rêves » devant 450 spectateurs conquis avant sa sortie nationale.

450 spectateurs ont assisté mi-août à la projection en avant-première à Cap' Ciné du film *La maison de nos rêves* avec Kev Adams et Chantal Ladesou, qui sortira en salles le 7 octobre prochain. Les comédiens étaient présents à Blois, l'une des étapes de la tournée qui a démarré le 3 août à Boulogne-sur-Mer et se terminera au Grand Rex à Paris le 5 octobre.



Chantal Ladesou et Kev Adams sillonnent la France pour présenter le film qui sortira en salles le 7 octobre.

Laurence RICHER

Une tournée à travers toute la France

« Faire le tour de France des cinémas comme on le fait là, c'est quelque chose de facultatif en France, alors que ça ne l'est pas aux États-Unis. Chantal et moi, on vient de la scène. Et ce qu'on aime le plus, c'est le contact avec le public », a livré Kev Adams devant un public très familial, heureux d'échanger avec les comédiens.

« Quand on a mis cette tournée en vente », se souvient Kev Adams, *« beaucoup de gens nous ont dit : « vous êtes sûrs ? Au mois d'août ? » Et au final, c'est la tournée la plus dingue que j'ai vécue depuis* Aladin. *»* Partout, les salles sont pleines de gens qui, *« pour certains, ne sont pas partis en vacances et sont contents qu'on vienne les voir »*.

Une comédie de Claude Zidi Jr

« La maison de nos rêves, *c'est l'histoire de Benjamin (Kev Adams) et Amélie (Camille Aguilar), un couple de trentenaires qui achète une maison en viager à Nicolette (Chantal Ladesou), une dame qui a l'air mourante »*, explique le comédien qui a également coécrit le scénario avec Antoine Fourlon, celui qui a fait rire la France entière avec son film *Chasse gardée*.

Dans le rôle de Nicolette, vous l'aurez deviné, Chantal Ladesou incarne *« un mélange de Meryl Streep et Tatie Danièle pour ceux qui ont la réf ! Il se trouve qu'elle n'est pas mourante et qu'elle va leur pourrir la vie… »*

Le film *La maison de nos rêves* a été réalisé par Claude Zidi Jr, fils du célèbre réalisateur du même nom connu pour *L'aile ou la cuisse*, *Les ripoux* ou encore *Les sous-doués*.

Une comédie familiale

Après de nombreuses déconvenues, Benjamin et Amélie ont un coup de cœur pour la Villa Beausoleil, une très belle demeure du XIXe avec une vue imprenable sur le lac. La vente se fait en viager, ils peuvent régler le bouquet avec leurs économies et la propriétaire des lieux, rencontrée lors de la visite, leur dit se sentir *« partir peu à peu »*.

Mais sitôt l'acte signé, Nicolette retire son masque — à oxygène — et se montre sous son vrai jour : celui d'une femme machiavélique et en pleine santé, poussant les jeunes à imaginer les pires scénarios pour se débarrasser d'elle et prendre possession du bien.

« On a fait ce film pour vous faire rire en famille », insiste Kev Adams en expliquant que cette comédie est une sorte de *« cousinade »* qui rassemble les équipes et les comédiens de *Maison de retraite* 1 et 2. *« Un film qui à la base ne devait même pas exister. On n'avait même pas trouvé l'argent pour le financer et finalement le premier a cartonné avec plus de deux millions d'entrées au cinéma, et le deux avec 1,6 million d'entrées. Si vous avez aimé* Maison de retraite, *vous allez adorer celui-là. »*

Rendez-vous le 7 octobre

Le tournage a eu lieu en septembre-octobre 2025 à Aix-les-Bains, au bord du lac du Bourget qui offre des paysages magnifiques et *« une lumière sublime »*. Mais en tout, *« entre la première version que j'ai écrite tout seul et le montage final, ça a pris deux ans et demi »*, livre Kev Adams.

Ceux qui ont raté l'avant-première devront attendre le 7 octobre pour retrouver le film en salle. En attendant, rendez-vous sur les réseaux du comédien[1] pour suivre leurs aventures et découvrir la bande-annonce du film.

Laurence RICHER

www.facebook.com/KevAdamsOfficiel et www.instagram.com/kevadams.



La région et le département en bref

• **Politique :** le 21 août, l'annonce du recrutement d'un secrétaire général à Valloire-sur-Cisse n'a pas mis longtemps a créé la polémique. En cause ? L'adhésion de Noa Lerosier au Rassemblement national. Dans un communiqué, la maire de la commune Catherine Lhéritier - également 1ère vice-présidente au Conseil départemental et présidente de l'Association des maires de Loir-et-Cher - a assuré que la procédure de recrutement a été « *confiée à un cabinet spécialisé dans le recrutement pour les collectivités territoriales. Dans ce cadre, et conformément au principe de non-discrimination, la collectivité employeur ne peut pas avoir connaissance de l'appartenance politique, syndicale ou encore religieuse des différents candidats.* » Mais à gauche, le Parti socialiste dénonce « *une nouvelle étape dans la banalisation des alliances et rapprochements entre la droite et l'extrême droite dans le département* ». L'élue, « *résolument centriste* » promet d'assurer « *la bonne organisation, et la continuité du service public, dans la sérénité, en faveur des habitants que nous servons depuis 2014* ». Sous pression, Catherine Lhéritier a finalement annoncé « *qu'à compter du 26 août 2026, Coralie Jeanny-Evariste, précédemment recrutée en appui à la direction, assure l'intérim du secrétariat général de la commune de Valloire-sur-Cisse dans l'attente d'un recrutement* ».

• **Soutien au sport de haut niveau :** samedi 5 septembre, à 13h30 à l'Hôtel de Ville, la Ville de Blois signera sa convention annuelle de soutien au sport de haut niveau avec neuf athlètes licenciés dans des clubs blésois. Pour la treizième année consécutive, la municipalité consacre une enveloppe globale de 20.000 € à ce dispositif. Les aides individuelles, comprises entre 500 et 3.000 €, doivent notamment contribuer à financer du matériel, des déplacements, des stages de préparation ou encore un suivi médical. Les sportifs soutenus cette année sont Aloïs Plisson, championne du monde 2026 de kobudo ; Agathe Girard, championne de France de tir à 10 m ; Raphaël Beaugillet, médaillé aux Jeux paralympiques de Tokyo et vice-champion du monde sur piste en 2024 ; Romain Coyau, champion de France 2026 en paratir à 10 m ; Noélie Yarigo, vainqueur de l'Open de France 2026 de running ; Hugues Valet, vice-champion de France au Challenge national des ligues de para-triathlon 2026 ; Corentin Dilasser, vice-champion d'Europe de sport adapté sur 100 m et 4X100 m 2026 ; Mathilde Sénéchal, vice-championne de France des 10 km sur route 2026 et Maël Dilasser qui a participé aux championnats de France U23 en 2026.

• **Travaux d'été :** dans le cadre du plan vélo-piéton et pour sécuriser la traversée cyclable du pont François-Mitterrand, la Ville de Blois a créé une piste cyclable bidirectionnelle de 3,20 mètres de large sur le trottoir ouest existant (côté Tours). Le trottoir en amont (côté centre-ville) est désormais réservé aux piétons et les 4 voies de circulation automobiles ont été conservées. L'aménagement de cette traversée a permis d'améliorer la liaison cyclable entre le pont François-Mitterrand, la Loire à vélo et la future ligne vélo REV4 qui reliera Les Montils à La-Chaussée-Saint-Victor.

• **Entretien des bâtiments :** la rénovation des menuiseries de l'école Jules-Ferry a été réalisée durant l'été. Ces travaux, dont le coût s'élève à 150.000 € TTC, visaient à améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment tout en offrant un environnement plus confortable et sécurisé pour les élèves et le personnel éducatif. De nombreux autres travaux ont été réalisés pendant l'été, notamment rue d'Angleterre où les sections les plus endommagées de la chaussée ont été reprises et rue de Villebrême où un nouvel enrobé à froid a été coulé.

• **Terre de feux :** le festival prévu initialement prévu les 4 et 5 septembre à Lamotte-Beuvron est reporté à une date ultérieure pour cause de sécheresse. Les billets déjà achetés restent valables. Aucune démarche n'est nécessaire.

• **Travaux routiers :** du 24 au 28 août, le Département de Loir-et-Cher a entrepris un chantier d'entretien de la route départementale 161, au niveau de la commune de Selommes. À cette occasion et pour la première fois sur le territoire, un nouveau procédé de réfection de la chaussée a été utilisé. Nommé Refresh et développé par Eurovia, il permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre sur les chantiers d'entretien des routes.

• **Pèlerinage :** dimanche 6 septembre, rendez-vous place de l'église à Saint-Amand-Longpré pour une marche jusqu'à Notre-Dame de Villethiou où Mgr Francis Bestion célébrera à la messe à 11h en plein air. Pique-nique tiré du sac, prière mariale et vêpres à 15h30 à la chapelle.

• **Reprise des cours et des ateliers :** la Compagnie la Lune blanche reprend ses activités à Mer à partir du lundi 14 septembre. Elle proposera des cours et ateliers de danse, de théâtre et de yoga, pour différents publics dès 4 ans. La compagnie sera présente lors de la journée des associations qui se tiendra samedi 5 septembre, de 10h à 16h, au parc de la Corbillière. Un stage intergénérationnel mêlant danse, théâtre et musique sera également organisé du 19 au 23 octobre. Enfin, la compagnie accueillera la cie Farouche en résidence du 7 au 11 octobre, avec une présentation du travail réalisé vendredi 11 septembre à 18h à l'Espace culturel de Mer.

• **Inédit :** lundi 31 août à 21h10, découvrez sur RMC Découverte le documentaire inédit *Chambord : Les secrets d'un chantier monumental*. De l'énigme architecturale de l'escalier à double révolution au chantier de consolidation et de restauration de l'aile François-Ier, le documentaire emmène les spectateurs au cœur du monument et des recherches menées afin de mieux comprendre sa construction. Fissures, mouvements de maçonnerie, fondations soumises aux variations du niveau de l'eau : l'aile royale présente des désordres structurels depuis sa conception, aujourd'hui aggravés par le dérèglement climatique. Ingénieurs, architectes et scientifiques unissent leurs compétences pour mener ce chantier monumental. Accès exceptionnel aux chantiers avec les équipes, expériences inédites, reconstitutions 3D et archives : une plongée au cœur d'un Chambord qui étonne encore la science.

• **ZooParc de Beauval :** le directeur du parc, Rodolphe Delord, s'est exprimé dans une vidéo partagée sur les réseaux sociaux le 25 août. Après des mois d'études, il annonce refuser le projet d'accueil des dauphins du Marineland d'Antibes. « *Ce n'est pas la décision que nous espérions prendre. C'est celle que nous devons prendre en responsabilité.* » Parmi les raisons évoquées, Rodolphe Delord met notamment en avant « *un contexte juridique qui demeure particulièrement incertain* ».



À Blois, l'aménagement sur le pont François-Mitterrand est déjà prisé par les cyclistes alors qu'il n'est pas encore terminé.

Laurence RICHER

770 km pour récolter des fonds

Maxime Querry a parcouru 770 km à vélo entre Orléans et Bordeaux pour récolter des fonds pour le Rebond médullaire, une association qui vient en aide aux sportifs ayant subi un traumatisme de la moelle épinière.

Le 29 janvier 2024, la vie de Tristan Canaud basculait lors d'un entraînement à la barre fixe. Victime d'une lourde chute sur une sortie, le gymnaste de Mérignac (33) devenait tétraplégique à l'âge de vingt ans. Après une longue rééducation, Tristan a repris ses études et retrouvé une partie de son autonomie. Il a aussi repris ses activités de juge en compétition de gymnastique. C'est comme ça que Tristan et Maxime Querry se sont rencontrés, lors des championnats de France universitaires à Bordeaux en 2025. « *Lui et sa sœur qui a créé l'association avaient pris la parole pour présenter son parcours et son association. Ensuite j'avais longuement discuté avec lui* », se souvient Maxime.

Suite à l'accident de Tristan, son entourage s'était réuni pour créer l'association Rebond médullaire afin de permettre aux sportifs ayant subi un traumatisme de la moelle épinière de financer des équipements (médicaux, non médicaux, sportifs) pour faciliter leur vie et de les accompagner sur le plan social. « *L'un des principaux projets de Tristan, c'est de se mettre au vélo. Il lui faudrait un vélo couché où on pédale avec les bras* », confie Maxime.

Ancien gymnaste et enseignant en activité physique adaptée à Fleury-les-Aubrais dans le Loiret, Maxime est particulièrement sensible au sujet. Touché par l'histoire de Tristan, il a décidé d'agir pour « *rendre plus visible l'association créée par sa famille* » et récolter des fonds. Également passionné de cyclisme, Maxime a décidé de réaliser un premier défi sportif en octobre 2025 en ralliant à vélo Orléans à Belfort. Le 8 août dernier, il s'élançait une nouvelle fois depuis Vennecy, près d'Orléans, en direction de Bordeaux où vit Tristan, traversant le Loir-et-Cher par Chambord et Blois.



Maxime Querry est passé par Chambord.

Rebond médullaire

Finalement, Maxime a parcouru 770 km en quatre jours. Plusieurs cyclistes ont roulé à ses côtés et les rencontres se sont multipliées sur le trajet. « *Toutes les personnes qui ont été présentes font partie du milieu de la gymnastique. C'est souvent grâce à un projet un peu fou qu'on entend parler des associations* », se satisfait Maxime. Le défi a en effet « *pas mal mobilisé et ça a eu de l'impact sur les clubs de gymnastique* ».

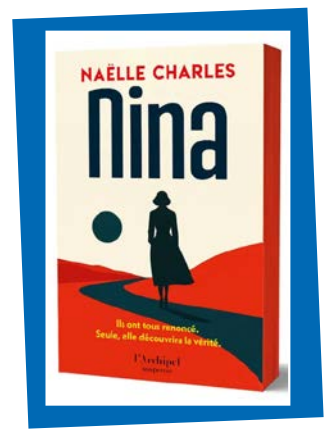
À l'arrivée à Mérignac, Maxime était attendu par la famille de Tristan, qui malheureusement n'a pas pu être présent, et des membres du club.

Une cagnotte en ligne a été ouverte[1]. « *Vous pouvez faire un don mais aussi adhérer à l'association* », précise Maxime.

Laurence RICHER

1) https://www.helloasso.com/associations/rebond-medullaire. Le don à Rebond médullaire ouvre droit à une réduction fiscale (66 %) www.helloasso.com/associations/rebond-medullaire/collectes/orleans-bordeaux-a-velo.

COUP DE ♥ LIVRE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



NINA

Naëlle Charles

L'ARCHIPEL

■ Un suspense domestique brillamment mené : le parcours hors norme d'une jeune femme ordinaire, animée par une soif de justice que rien ne peut arrêter.

On la disait fragile. Seule, elle découvrira la vérité.

Nina Klein a dix-huit ans quand sa mère disparaît au retour d'une nuit de garde à l'hôpital. Lorsque son corps est retrouvé, l'enquête conclut à un suicide malgré de nombreuses zones d'ombre.

Nina ne peut y croire. Elle n'aura désormais qu'un seul objectif : faire la lumière sur la mort de Rose. Mais elle ne dispose que de dix ans pour obtenir la réouverture du dossier.

Contre toute attente, ce drame agit comme un catalyseur et la révèle à elle-même. Avec une détermination qui surprend ses proches, elle s'inscrit en droit afin de devenir avocate. Une course s'engage durant laquelle la jeune femme va reprendre pas à pas l'intégralité de l'enquête. **Mais la vérité ne risque-t-elle pas de tout faire vaciller, y compris Nina ?**

Le cosmos, la vie et la condition humaine

François Cheng, académicien de 96 ans, passe un week-end au cap la Chèvre et y vit une nuit de méditation profonde sur la vie, la mort et l'humanité.

D'abord, comment un académicien de 96 ans a-t-il pu se retrouver en ce lieu situé sur la presqu'île de Crozon, la dernière frontière terrestre avant le Nouveau Monde, *« en un point extrême de la terre d'Occident »* (p. 14) ? Et qui plus est, comment se fait-il que cet homme soit Chinois d'origine, originaire de ce pays vers lequel les explorateurs européens ont cinglé pour découvrir une nouvelle route de la soie, après la chute de Constantinople tombée aux mains des Ottomans en 1453 ?

Un jour, une amie lui a proposé de passer un week-end dans sa demeure située dans le Finistère, en toute quiétude solitaire. Après le départ de son hôte qui lui avait fourni les indications pratiques destinées à faciliter son séjour, après avoir apprivoisé la nature environnante, l'étendue à perte de vue des eaux écumantes, le bruit du flux et du reflux inépuisable des vagues, l'odeur des algues, la chaude lumière du soleil couchant, agréable prélude à une nuit de pleine lune, voilà que s'amorce pour l'homme déjà bien avancé en âge, une réflexion, ou mieux encore, une profonde méditation sur le cosmos, la vie et la condition humaine.

L'urgence de dire l'humain

Il écrit : *« En cette nuit inattendue, je suis pris par l'urgence de dire ce qu'il y a de spécifique dans le fait d'être un humain, afin que le sens et la dignité de sa destinée soient, si possible, affirmés »* (p. 19). Une réflexion sans doute déjà amorcée dès son jeune âge par les horreurs de la guerre sino-japonaise et, par la suite, par celles des camps de concentration, des guerres et des génocides qui ont marqué le XXe siècle, qui lui ont donné une conscience précoce et aiguë du mal et de la mort.

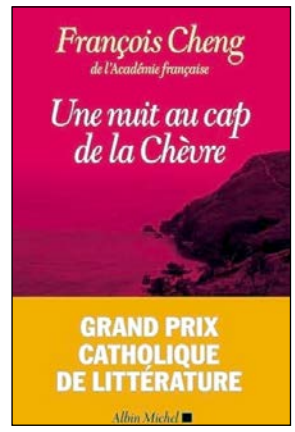
L'auteur incarne en sa personne toute la culture orientale de par sa naissance en Chine en 1929, et toute la culture occidentale de par son choix de s'installer en France, à l'âge de vingt ans, où il écrira par la suite, en français, une œuvre admirable qui justifie pleinement son intronisation à l'Académie française. Dans sa nuit bretonne, il mesure l'ampleur du *« gigantesque Cosmos, fait de matière, [mais qui] ignore sa propre existence »*. En revanche, *« la Vie, à la pointe de son évolution, a engendré les humains, des êtres fragiles entre tous, mais qui possèdent le privilège de voir, de savoir et de dire »* (p. 19). Puis, le discours évoque la mort qui *« n'est nullement une force extérieure qui viendrait anéantir le processus de la vie [mais qui] résulte d'une loi imposée par la vie elle-même afin que la vie puisse se renouveler et se transformer »* (p. 24). Pour le vieux sage qui a déjà publié *Cinq méditations sur la mort, autrement dit sur la vie*, la mort engendre une urgence de vivre qui pousse au dépassement de soi, elle est notre part la plus intime et la plus personnelle, celle qui rend tout être humain unique, et par conséquent irremplaçable, et qui a fait dire à André Malraux qu'*« une vie ne vaut rien, mais rien ne vaut une vie »*. Bref, pour le jeune Chinois qui a un jour troqué son prénom asiatique pour prendre celui de François, en l'honneur du Poverello d'Assise, la grandeur de l'homme est d'être l'héritier de la *« Puissance créatrice »* qui lui a confié la mission *« d'assurer la marche de la vie »*, dans un contexte d'une vastitude infinie, mais limitée, au cadre de l'univers.

Hommage à Rilke

Dans la seconde partie du livre, qui en constitue un peu l'appendice, François Cheng rend hommage à Rainer Maria Rilke, célèbre pour ses *Lettres à un jeune poète* et autres lettres, ainsi que par *Le livre de la pauvreté et de la mort* ; Rilke qui a joué un rôle majeur dans sa vie de poète. Enfin, pour terminer sa *« nuit au cap la Chèvre »* et saluer le jour naissant, l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages laisse à son lecteur ce quatrain magnifique :

Oui, la terre est une vallée où poussent les âmes,
Et toutes les âmes aimantes sont aimantantes.
Ce qui est lié sur terre ne se dilue pas aux Cieux,
Dans l'immarcescible espace constellé du Cœur.

Michel LEMAY



François Cheng, Une nuit au cap de la Chèvre, éd. Albin Michel, 2025, 73 pages.

Renaissance du Loir&Cher

5 rue Roland Garros - LAB2 - Bureau n°9, 41000 BLOIS

Société nouvelle Courrier français
SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BLOIS 596 520 528.

RÉDACTION · redaction41@larenaissance-41.com - 02 54 78 12 44
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Chef d'édition :** Méryl Serthelon - **Journaliste :** Laurence Richer.

PUBLICITÉ . m.moreau@larenaissance-41.com - 06 61 65 04 50
Chargée des ventes : Martine Moreau.

ANNONCES LÉGALES ·
05 56 44 72 24 - annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION ·
05 24 07 39 63 - abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €.
(prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.
CPPAP : 1127 C 81111 - **ISSN :** 0751-5146 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier): Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal BAC DE TRI

PEFC 10-31-3409

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Instagram
@LARENAISSANCE DULOIRETCHER

Nouveau hors-série
RENAISSANCES

Val de Loire mystérieux, peuplé de secrets et d'histoires...

USSÉ
Le château de la Belle au Bois dormant

LOCHES
La forêt des légendes

DE CHINON À ORLÉANS
Jeanne d'Arc, quand l'Histoire devient légende

BLOIS
Des dragons arrivés comme par magie

SOLOGNE ET BERRY
Sorcières et jeteurs de sort



RETROUVEZ-LE PRÈS DE CHEZ VOUS

Rendez-vous sur notre site internet :
larenaissanceduloiretcher.fr

Renaissance du Loir&Cher
La Renaissance Lochoise

LES SORTIES de la semaine



• **Blois :** samedi 29 août de 15h à 18h30 au Château royal de Blois, rencontre entre Bastien Lopez, directeur et conservateur du château, et Michel Colline, dessinateur, suivie d'une séance de dédicaces avec Michel Colline. Tél. 02.54.90.33.33.

- samedi 29 août sur la place Louis-XII, dans le cadre de la Fête de la Libération, à 20h bal populaire d'Alexis El Mura y su timbre latino qui revisite l'histoire cubaine en musique et à 22h feu d'artifice tiré sur la Loire ; un spectacle d'une vingtaine de minutes composé de 17 fresques. Gratuit, sans réservation.

- vendredi 4 septembre à 18h30 au cinéma Les Lobis, ciné débat animé par la Fédération des soins palliatifs de Loir-et-Cher et projection du film *Soudain*.

- mardi 8 septembre à 20h30 au cinéma Les Lobis, projection en avant-première de *La vie d'une femme*.

• **Blois et Saint-Gervais-la-Forêt :** samedi 10 septembre de 9h à 17h, journée d'introduction et d'initiation aux araignées du Centre-Val de Loire organisée par le Conservatoire d'espaces naturels. Lieu exact communiqué lors de l'inscription au 02.54.58.94.61 ou e.roger.cen41@gmail.com.

• **Chambord :** samedi 5 septembre à 19h30 dans la cour du château, concert de l'Ensemble Trompe et fantaisie et des Trompes de l'école de Chambord. Tarifs : 20 €, réduit : 15 €. Billetterie en ligne sur www.chambord.org.

• **Chaumont-sur-Loire :** chaque vendredi jusqu'au 25 septembre de 15h à 20h, marché saisonnier.

- vendredi 4 septembre de 17h à 19h à la Maison - tiers lieu, première permanence de l'association Maison - tiers lieu sur le temps d'ouverture de la bibliothèque pour rencontrer les habitants, échanger, recueillir des idées, des envies…

• **Châtres-sur-Cher :** samedi 29 août à 21h à la Maison du blues, concert de Blues Keen. Ouverture des portes dès 19h, bar et restauration sur place. Infos au 07.66.79.58.58.

• **Chitenay :** dimanche 30 août, randonnée. Départ de 7h à 10h du circuit vapeur Denis-Papin (route de Cellettes) pour 5 parcours de 4, 5, 10, 12, 15 et 24 km. Licencié 3 €, non licencié 3,5 €. Gratuit pour les moins de 12 ans. Chiens tenus en laisse. Informations au 06.99.78.80.60.

• **Dhuizon :** vendredi 4 septembre à 19h, Kiosque en fête avec les Trompes de chasse de l'école de Dhuizon et le Débuché de Sologne. Verre de l'amitié offert par le Clap.

- vendredi 11 septembre, Kiosque en fête avec un concert gratuit de la Banda Jean de Thoré-la-Rochette. Apéritif offert par le Clap

• **Houssay :** samedi 5 septembre à partir de 17h au Vlac, 6 route de Sasnières, première édition du festival de musique : *Festi' Vlac*. Entrée prix libre. Restauration et bar sur place. Réservation : vlac.academy@gmail.com. Site internet : valdeloire-academy.com.

• **Lamotte-Beuvron :** samedi 29 août de 11h à 17h30 dans la cour du périscolaire, boutique solidaire du Secours populaire (vêtements, petit électroménager, affaires de puériculture).

• **Neung-sur-Beuvron :** samedi 5 septembre de 9h30 à 12h30 au Domaine de Villemorant, journée des associations.

• **Onzain :** dimanche 30 août à 14h30 à la salle Charles-de-Rostaing, loto du Téléthon. Réservation possible au 07.44.73.81.12.

• **Saint-Bohaire :** samedi 29 août, départ de 9h à 10h30 du terrain multisports (près des tennis), pour une randonnée de 8 km. Tarif unique : 1 €. Chiens tenus en laisse. Repas payant possible sur réservation au 06.60.14.43.12. Infos au 06.76.62.99.27.

• **Selles-sur-Cher :** dimanche 30 août, randonnée. Départ à 7h30 à la salle du Cle (place Charles-de-Gaulle) pour 4 parcours de 9, 13, 18 et 22 km. Licencié 3,50 €, non licencié 4 €. Gratuit pour les moins de 12 ans. Chiens tenus en laisse. Pot à l'arrivée. Infos au 07.85.50.77.80.

• **Vernou-en-Sologne :** samedi 29 août de 18h30 à la tombée de la nuit à la guinguette au château de la Borde en Sologne. Infos au 02.34.52.34.72.



Guinguette au château de la Borde samedi 29 août.

Laurence RICHER



800 cyclistes attendus en vallée de la Cisse

800 cyclistes sont attendus le 6 septembre pour la Fête du vélo, cette balade familiale au départ de Chouzy-sur-Cisse avec animations et découvertes locales au programme.

La 26e édition de la Fête du vélo se déroulera dimanche 6 septembre. Le départ de cette manifestation conviviale et familiale, qui réunit chaque année plusieurs centaines de cyclistes, se fera cette année depuis l'étang de Chouzy-sur-Cisse. Comme chaque année, deux possibilités seront proposées : un parcours d'environ 40 km et une version raccourcie à 30 km. Le départ sera échelonné entre 9h et 11h et invitera les participants à (re) découvrir les paysages vallonnés de la vallée, entre rivière, forêts et villages de caractère.

Le circuit sera bien sûr balisé et sécurisé et plusieurs animations ponctueront la journée dans les communes traversées. Il ne s'agit pas d'une course, mais d'une boucle qui permet de découvrir un territoire. Les participants sont invités à s'arrêter, découvrir et profiter du parcours dont les étapes sont inscrites sur le carnet de route qui leur sera remis au départ.

L'Office de tourisme Blois Chambord a concocté des animations nature, des découvertes du patrimoine, des contes, des démonstrations de danse ainsi que des rencontres avec des artisans locaux et des dégustations. Pour le déjeuner[1], chacun peut apporter son pique-nique ou acheter de quoi manger auprès des food-trucks et des stands présents sur place.



De nombreuses animations seront proposées tout au long du parcours.

Laurence RICHER

Un événement qui fait découvrir les villages

Pour concocter les parcours qui changent chaque année, l'Office de tourisme s'appuie sur les itinéraires Châteaux de la Loire à vélo qui mènent vers les grands sites touristiques tout en mettant en avant les communes et les acteurs locaux. Cette année, le parcours passera notamment par Veuzain-sur-Loire.

L'inscription coûte 5 € par personne, payable sur place en espèces, et elle est gratuite pour les moins de 12 ans. Le casque est obligatoire. Des points d'eau et des toilettes sont prévus sur le parcours, ainsi qu'un réparateur et quelques possibilités de recharge pour les vélos à assistance électrique.

Laurence RICHER

1) Lieu de rassemblement communiqué au départ.

Location de vélos possible auprès de Station Bee's Chaumont au 06.28.08.04.26.





Blois honore les morts de la bataille de Signeulx

Les 21 et 22 août 1914, le 113e Régiment d'Infanterie de Blois était en partie décimé. Depuis 2020, chaque année, un hommage est rendu aux morts du régiment blésois tués lors de la bataille de Signeulx en Belgique.

BLOIS

Depuis 2020, à l'initiative de Frédéric Orain, alors adjoint au maire en charge de la Mémoire, et de Joël Garcia-Alvarez, historien local, la Ville de Blois honore les morts du régiment blésois tués lors de la bataille de Signeulx, en Belgique.



Joël Garcia-Alvarez aux côtés des autorités civiles et militaires. MAP (clp)

Une cérémonie empreinte de solennité

Le 21 août, la cérémonie s'est tenue devant la plaque qui rappelle cette bataille dans la rue éponyme située près du mail Pierre-Charlot, en présence de Faustin Gaden, secrétaire général de la Préfecture ; de Jean-Luc Brault, sénateur ; d'Yves Lecuir, conseiller départemental ; de Marc Gricourt, maire de Blois, des représentants de la gendarmerie, de la police nationale et des associations patriotiques. Joël Garcia-Alvarez a rappelé ce que fut cette bataille où les hommes furent pris sous un orage horizontal de tirs d'artillerie : *« Sur un front de 1.400 km, la même technique a été utilisée. Ce fut la journée noire de l'armée française. Le colonel Gérardin qui commandait le régiment fut grièvement blessé près du cœur. Fait prisonnier, il décéda deux mois après. On a reproché aux cadres, au cours de cette guerre, de ne pas aller au combat ; à Signeulx ce n'était pas le cas et beaucoup ont péri. »*

Des pertes terribles pour le régiment blésois

Ce régiment basé à la caserne Maurice-de-Saxe à Blois était essentiellement composé d'hommes du Loir-et-Cher. Le 21 août 1914, alors que s'engage ce que l'on a appelé « la guerre des frontières » ou bataille de Charleroi, le 113e Régiment d'infanterie combat pour la première fois face à l'ennemi. Le 22 août, au matin, dans un épais brouillard qui ne permet pas de voir au-delà de 50 mètres, les combats reprennent. À deux reprises, le 113e se lance à l'assaut des lignes. Mais, soutenus par leur artillerie installée sur les hauteurs, les Allemands pilonnent l'armée française. Vers midi, le général Brisset commande la retraite. Jusqu'au soir, les Français tentent de se replier en bon ordre. Mais au soir, les pertes sont terribles. Fort des 3.200 hommes partis de Blois le 4 août, le 113e n'en compte plus que 1.600. Dans presque chaque commune du département, une famille fut frappée par le deuil. Les survivants rejoignirent le 131e Régiment d'infanterie et participèrent ensuite aux combats de Vauquois, de l'Argonne puis de Verdun.

Marie-Annick PELLÉ (clp)

Plus de 80 associations présentes à la Fête du sport

Samedi 5 septembre, les rues Porte-Côté et Denis-Papin se transformeront en terrain de découverte. 80 associations sportives participeront à cet évènement phare de la rentrée.

BLOIS

À Blois, la rentrée sera une nouvelle fois sportive. Samedi 5 septembre, la Ville donne rendez-vous aux sportifs, aux curieux et à tous ceux qui souhaitent découvrir une nouvelle discipline à l'occasion de la Fête du sport. De 14 heures à 18 h 30, les rues Porte-Côté et Denis-Papin se transformeront en terrain de découverte, avec plus de 80 associations présentes. Les Blésois sont invités à commencer la saison en mouvement, en découvrant peut-être, au détour d'un stand ou d'une démonstration, l'association qu'ils rejoindront à la rentrée.



Chaque année à la rentrée, la Fête du sport rassemble les Blésois. Nicolas WIETRICH

Découvrir de nouvelles disciplines

L'objectif est simple : permettre aux Blésois de rencontrer les membres de clubs et de tester différentes activités avant, pourquoi pas, de pousser la porte d'une association. Démonstrations et ateliers sportifs rythmeront l'après-midi. Enfants comme adultes pourront s'essayer aux disciplines proposées et découvrir la richesse du tissu sportif local. Du badminton au rugby, de la danse au cyclisme, de l'escrime aux arts martiaux, de la natation au canoë-kayak, l'offre est particulièrement large à Blois.

Cette édition entend aussi rappeler que le sport est accessible à tous les âges et à tous les niveaux. La municipalité veut ainsi favoriser la pratique sportive, mais aussi mettre en lumière le rôle joué par les associations dans la vie locale. À 15h, la Ville remettra des trophées du sport qui récompensent six athlètes et clubs pour leurs résultats de la saison 2025-2026.

16 disciplines proposées

La rentrée sportive se poursuivra avec le retour des animations sportives municipales. Pour la saison 2026-2027, la Ville propose 16 disciplines et 40 créneaux hebdomadaires, encadrés par ses éducateurs sportifs. Les activités s'adressent aux enfants de 4 à 14 ans, mais aussi aux adultes et aux plus de 60 ans sous condition d'être domicilié à Blois. Les séances débuteront le 16 septembre et se dérouleront jusqu'au 28 mai 2027, hors vacances scolaires. Les préinscriptions[1] débuteront à partir du dimanche 6 septembre de 10 h à 13 h, salles A et B du complexe sportif Saint-Georges de Blois, et se poursuivront la semaine suivante.

LR

1) Renseignements auprès de la Direction des sports au 02.54.52.20.00.

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DE Renaissance du Loir&Cher

JE SOUTIENS LA RENAISSANCE DU LOIR-ET-CHER, JE FAIS UN DON :

○ 50 € ○ 100 € ○ 200 € DON LE PLUS POPULAIRE !
○ 300 € ○ 1000 €
○ Montant libre : ..... €

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif de :
LA RENAISSANCE DU LOIR-ET-CHER

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

Un reçu fiscal vous sera envoyé par l'association.

Presse & Pluralisme

MES COORDONNÉES

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don

Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :

GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME
CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9

Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / La Renaissance du Loir-et-Cher

DON POSSIBLE EN LIGNE
via : PAIEMENT PAR VIREMENT

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Un nouveau souffle pour le quartier des Arts

Tombés sous le charme du quartier des Arts de Blois, Enguerran Le Gueut et Étienne Chilot multiplient les initiatives pour redonner vie à ce secteur historique. Entre l'ouverture d'une nouvelle librairie le 1er septembre et des projets d'aménagement urbain, ils fédèrent artisans et commerçants autour d'une ambition commune : redonner vie à ce quartier.



Étienne Chilot ouvrira la librairie Médicis le 1er septembre.

Laurence RICHER

BLOIS

Lorsque nous les avions rencontrés pour la première fois en décembre 2025, Enguerran Le Gueut et Étienne Chilot nous avaient confié être *« tombés sous le charme »* de la ville de Blois et plus particulièrement du quartier des Arts où ils avaient tous deux installé leur activité professionnelle. Au carrefour de la rue Saint-Lubin et de celle des Fossés-du-Château et des Trois-Marchands, face à la Maison des parapluies. Dans l'un des plus anciens quartiers de Blois voué à l'art, à l'artisanat et à la gastronomie.

Après avoir installé le siège de Tugdal Production, la société d'Enguerran, et la maison d'édition Le Charmoiset, dirigée par Étienne, au pied de l'aile Gaston-d'Orléans du château royal, les deux chefs d'entreprise avaient rencontré leurs voisins et découvert l'existence de l'association Quartier des Arts de Blois dont Enguerran a pris la présidence fin 2025. À l'époque, il n'était pas question pour lui de voir mourir celle qui animait le quartier et créait du lien entre les riverains.

C'est avec à la fois beaucoup d'enthousiasme et d'humilité qu'Enguerran a enfilé cette nouvelle casquette. Avec l'envie de *« fédérer »* et de *« dynamiser »* le quartier, sans rien *« imposer »*. Ce n'est pas le genre de celui qui n'hésite pas à pousser les portes des boutiques pour saluer les commerçants et nous les présenter.



Mélanie et Jérôme Daubignard ont choisi de s'installer ici en avril dernier.

Laurence RICHER

Des artisans aux savoir-faire variés

Il y a bien sûr la Maison des parapluies qui continue à tirer son épingle du jeu malgré la sécheresse : *« Elle fabrique des ombrelles »*, glisse Enguerran avant de traverser la route pour nous présenter Christiane Cora, professeur de dessin et de peinture, qui vient tout juste de s'installer dans le quartier. La professeure maîtrise et enseigne toutes les techniques en cours particuliers *« aux jours et aux heures qui conviennent aux personnes ; y compris le soir et le week-end »*, précise celle qui réalise également des portraits à la commande.

À quelques pas, derrière la vitrine garnie de bijoux très colorés, Enguerran nous présente Natalie Beauhaire qui fêtera les vingt ans de sa boutique le 13 décembre prochain. La créatrice de bijoux travaille principalement des perles d'Afrique et des perles anciennes et contemporaines de pâtes de verre d'Italie qu'elle se procure auprès d'un fournisseur vénitien. Natalie présente également des bijoux touareg en argent et des coquillages cauri qui, à une époque, *« servaient de monnaie d'échange »*. Chaque bijou raconte une histoire, explique celle qui a vécu onze ans en Afrique et a *« toujours été portée sur l'histoire des bijoux »*. Ces bijoux très colorés, Chantal, cliente fidèle, en raffole. *« Trente paires de boucles d'oreilles et une bonne douzaine de colliers ! »*

Au printemps, PNA, une nouvelle enseigne, s'est installée au 6 rue des Trois-Marchands. *« Notre magasin découle de l'activité de mon mari qui est apiculteur et destructeur de nuisibles »*, entame Mélanie Daubignard. Cette double activité permet à Jérôme Daubignard de réaliser son rêve en élevant des abeilles tout en permettant au couple de *« vivre »*, précise Mélanie qui tient la boutique où l'on trouve à la fois du miel des ruches installées à Saint-Amand-Longpré et Thoré-la-Rochette, des caramels, des nonnettes, des savons, des produits d'apithérapie ainsi que des solutions pour lutter contre les taupes, les frelons asiatiques, les blattes ou encore les punaises de lit.



Enguerran le Gueut et Laurent Lallot envisagent l'avenir du quartier.

Laurence RICHER

Une nouvelle librairie

Le 1er septembre, la librairie Médicis ouvrira ses portes au 4 rue des Trois-Marchands. Au printemps dernier, lorsque Olivier Labbé a annoncé la possible fermeture de la librairie du centre-ville, Enguerran et Étienne ont pris la décision d'ouvrir leur propre librairie. L'éditeur devient cette fois libraire. Sur les rayonnages aménagés par le couple, on trouve des livres consacrés à l'art, à l'histoire et au patrimoine *« mais on pourra aussi commander tout type de livre »*, insiste Étienne. *« Il faut se spécialiser, c'est important »*. Et c'est impératif pour l'établissement dont la surface de 25 m² seulement lui permettra de présenter environ 2.500 ouvrages. Enguerran et Étienne ont choisi ce format qui permet de se lancer *« sans prendre trop de risque vu la conjoncture »* mais aussi *« de s'étendre plus tard si ça marche »*, glisse Étienne en précisant que la marque Librairie Médicis a été déposée et pourrait donner naissance à d'autres petites librairies à travers la ville *« si ça marche »*. Pour annoncer l'ouverture, un teaser[1] a été réalisé par Nicolas Hutteau. *« Beaucoup de gens ont accepté d'y participer »*, se satisfait Étienne. *« Même le maire ! »* Ainsi que Maxence De Schrooder, le Blésois rendu célèbre par sa prestation lors de la cérémonie d'ouverture des JO de Paris.

Quelques bonnes tables

En longeant la rue Saint-Lubin, les vitrines se succèdent offrant une vraie diversité de petits métiers : chapelier, antiquaire, bouquiniste, photographe, abat-jour et meubles peints, bijoux contemporains, marqueterie de paille… On y trouve également quelques bonnes adresses pour déjeuner ou dîner. Les Banquettes Rouges, le Castelet ou encore La Maison, anciennement L'Assiette au Bœuf, tenue par Laurent Lallot depuis trois ans. L'ex-restaurateur parisien propose une cuisine *« vraiment traditionnelle »* avec au menu tripes, bœuf bourguignon, tête de veau, os à moelle ou encore un œuf mayonnaise à l'huile de truffe. Laurent est installé au 21 rue des Trois-Marchands, dans une partie du quartier qui souffre. Après la fermeture du bureau de tabac, de la pharmacie et de la boulangerie *« où Jean-François Feuillette a démarré »*, le restaurateur se sent bien seul. Avec Enguerran, le courant passe bien et les idées fusent. La première, déjà évoquée par le président de l'association en décembre dernier, consisterait à aménager le carrefour entre la rue des Fossés-du-Château et les rues Saint-Lubin et des Trois-Marchands, en y créant, pourquoi pas, une *« place des Arts »*. Enguerran compte également sur la Ville pour rendre la rue des Trois-Marchands semi-piétonne et limiter la vitesse de la circulation à 20 km/h. Avec un revêtement pavé qui assurerait la continuité de la rue Saint-Lubin. Actuellement, les touristes qui empruntent la rue Saint-Lubin à partir de la place Louis-XII dépassent rarement le carrefour. *« Le maire nous en a parlé »*, confie Enguerran.

Dynamiser jusqu'à la Loire

L'objectif actuel est donc de *« dynamiser ce secteur qui est un peu à l'abandon »* même s'il est habité, explique Laurent. *« Le challenge de l'association, c'est de montrer que le quartier des Arts va jusqu'à la Loire »*, poursuit Enguerran. Tous attendent d'ailleurs beaucoup de l'aménagement de l'Hôtel-Dieu tout proche qui offrira de nouveaux habitants au quartier.

« Nous allons réfléchir et nous irons ensuite taper aux portes de la mairie pour savoir s'ils peuvent nous aider dans nos futures actions », poursuit Laurent. En attendant, Enguerran précise que Claire Mollière, l'adjointe à l'Économie de proximité, est la bienvenue.

« On est fiers de notre ville et on a la volonté et l'envie d'avancer », conclut Enguerran avant de rejoindre Étienne qui prépare l'ouverture de la librairie Médicis.

Laurence RICHER

1) www.youtube.com/watch?v=EgGo7b-cHm8.



Christiane Cora a posé ses chevalets et ses pinceaux dans le quartier des arts.

Laurence RICHER



Natalie Beauhaire est installée dans le quartier des arts depuis bientôt 20 ans.

Laurence RICHER

Deux confluences en une seule promenade

La Promenade des Confluences, inaugurée à Candé-sur-Beuvron début juillet, offre un parcours de 1,7 km où se mêlent patrimoine naturel et histoire de la navigation.



La promenade part du vieux pont de Candé-sur-Beuvron où une aire de pique-nique a également été aménagée.

Laurence RICHER



Les panneaux pédagogiques sont riches en informations.

Laurence RICHER

CANDÉ-SUR-BEUVRON

Un nouvel aménagement paysager a été inauguré le 11 juillet à Candé-sur-Beuvron. La Promenade des Confluences, qui longe le Beuvron sur environ 1,7 km entre le vieux pont du village et la rencontre du fleuve avec la Loire, permet de découvrir un phénomène rare : deux confluences en une seule balade. D'abord celle du Cosson qui rejoint le Beuvron, puis quelques centaines de mètres plus loin, celle du Beuvron avec la Loire.

Le parcours emprunte l'ancien chemin de halage, autrefois utilisé pour tirer les bateaux remontant la rivière. Aujourd'hui, il est réservé aux piétons et aux cyclistes. Très plat, il est accessible à tous. Il est commun avec La Loire à vélo et le GR3.

La promenade est agrémentée de nombreux bancs permettant de se reposer et d'admirer le paysage. Selon la saison, il est possible d'observer hérons, aigrettes, cormorans ou encore castors, dans un environnement préservé où les zones humides jouent un rôle écologique majeur. Les variations du niveau de la Loire modifient constamment les points de vue, offrant une balade différente à chaque visite.

Un site d'interprétation du paysage

Le parcours est également un site d'interprétation du paysage. Dans le cadre du projet Regards sur le Val de Loire porté par la Mission Val de Loire Patrimoine mondial de l'Unesco et Agglopolys, des étudiants en paysage et des habitants ont imaginé plusieurs installations discrètes invitant à contempler et comprendre le paysage grâce à des panneaux pédagogiques. Le mobilier, en bois, s'intègre dans le site sans le dénaturer et met en valeur la relation entre les rivières, les milieux naturels et les activités humaines.

Au niveau du pont de Candé-sur-Beuvron, on apprend qu'avant l'arrivée du chemin de fer, le mot « *gare* » appartenait déjà au vocabulaire de la navigation : il désignait l'embouchure d'un affluent de la Loire qui permettait de garer son bateau à l'abri des intempéries du fleuve, notamment lorsque celui-ci devenait particulièrement dangereux pendant les périodes de gel et de dégel. Des panneaux décrivent les aménagements réalisés au cours des siècles pour optimiser la navigation à partir d'archives d'époque dont certaines sont reproduites.

Deux espaces de contemplation

Les vues sur les deux confluences ont été dégagées et les aménagements repensés pour créer deux espaces de contemplation mettant pleinement en valeur le paysage. La Promenade des Confluences est une invitation à prendre le temps d'admirer et de redécouvrir ce patrimoine naturel, à pied, à cheval ou à vélo.

Laurence RICHER

Le coût de l'opération s'élève à 284.595 € TTC. Il a été financé par Agglopolys à hauteur de 149.482 €, l'État pour 71.920 € et l'Union Européenne (Feder) pour 63.192 €.



Même en période de sécheresse, le Beuvron offre un peu de fraîcheur.

Laurence RICHER



Au niveau des confluences, le paysage a été dégagé.

Laurence RICHER



Un site, une histoire : Romorantin et ses maisons remarquables

Des céramiques architecturales (briques décoratives, carreaux, cabochons, frises, éléments de toiture, fleurons ou encore tuiles émaillées) sont présentes sur plusieurs constructions à Romorantin. Nées au XIXe siècle, elles ont été impulsées par une innovation industrielle rendant, pour les propriétaires, les décors plus accessibles du fait d'une production en série.



Parmi les ornements de l'ancien dépôt Saclier.

Fabien TELLIER (clp)



Au n°19 de l'avenue Roger-Salengro, l'ancien dépôt Saclier et ses céramiques Perrusson.

Fabien TELLIER (clp)



Vue centrée sur l'une des deux sculptures de Bacchus, au n°21 rue des Jouannettes.

Fabien TELLIER (clp)

ROMORANTIN-LANTHENAY

Au XIXe siècle, plusieurs façades bourgeoises et bâtiments publics se parent, à Romorantin, comme dans de nombreuses villes de France, de reliefs sculptés et de céramiques architecturales colorées avec des motifs floraux ou encore géométriques inspirés des mouvements Art nouveau, néo-Renaissance ou néo-classique. Parmi les grands céramistes locaux, Alexandre Bigot (1862-1927), originaire de Mer, a signé des façades jusqu'à Paris.

Il faut aussi nommer la Tuilerie Perrusson-Desfontaines de Saône-et-Loire, célèbre pour ses tuiles émaillées, ses frises colorées, ses ornements Art nouveau, ses carreaux de pavement et ses éléments de toiture (épis, mitres, lanternons...). Sa production industrielle était vendue en dépôt, à Romorantin, près de la gare, au n° 19 de l'avenue Roger-Salengro, dans le bâtiment construit par Raoul Breton en 1920, dépositaire des produits de la Tuilerie Perrusson et Desfontaines fils depuis 1898. Cet ancien dépôt de l'entreprise Saclier, orné de céramiques, était utilisé comme vitrine du savoir-faire de l'entreprise. Celle-ci sera cédée à Jean Saclier en 1926 ; ce dernier transférera cette activité de dépôt des produits Perrusson au boulevard Jean-Jaurès.

Des décors très répandus

Une cinquantaine de maisons et plusieurs bâtiments publics de Romorantin sont ornés de décors de type céramique architecturale. Contemplez les frises Perrusson géométriques, florales et de couleurs vives ; admirez les cabochons avec leurs petits carreaux émaillés insérés dans les façades ; observez les briques vernissées rouges, vertes ou bleues ; arrêtez-vous devant les décors Art nouveau sculptés qui figurent des têtes, des fleurs ou des arabesques.

Vos pas pourront se diriger, entre autres, vers le n° 21 de la rue des Jouannettes pour des sculptures de Bacchus, vers le n° 23 de la rue du Progrès pour une demeure surmontée d'un guerrier casqué, en direction du n° 25 rue du Faubourg d'Orléans pour d'impressionnantes sculptures, en direction du n° 28 du boulevard Jean-Jaurès pour admirer la Villa des Chardons (le thème du chardon étant caractéristique du style Art nouveau)... Vous serez surpris par La Bonbonnière au n° 94 de la rue des Capucins, une façade très originale au n° 16 de la place du vieux marché, ainsi que par la Villa des Roches au n° 56 rue de la Roche. Passez également devant la façade du n° 7 de la rue de la Deniserie. Rue de la Sirène, au n° 33, se trouve une façade florale attribuée à Alexandre Bigot avec des cabochons et frises émaillées. Dans la rue Georges-Clemenceau, vous trouverez plusieurs maisons bourgeoises ornées de frises Perrusson à motifs géométriques et floraux. Rue du 8-Mai-1945, divers cabochons colorés et briques vernissées sont visibles. Dans la rue des Limousins trônent plusieurs décors floraux typiques de la Belle Époque... Quant aux bâtiments publics, citons les anciens bains-douches sur le mail de l'Hôtel-Dieu, la crèche des Rossignols rue du Lys ou encore la maison de l'Espace Robert-Serrault au n° 34 mail des Platanes, sans oublier la Pagode à côté de l'Hôtel de Ville.



Vue centrée sur les sculptures du n°23 rue du Progrès.

Fabien TELLIER (clp)

Une exposition permanente

Après la Seconde Guerre mondiale, l'utilisation de reliefs sculptés et de céramiques architecturales pour mettre en valeur les maisons et autres édifices s'est faite de plus en plus rare, notamment à cause de la concurrence de nouveaux matériaux comme le béton. La baisse des demandes entraîna en 1960 la fermeture de la tuilerie Perrusson-Desfontaines qui a employé jusqu'à 300 ouvriers en 1900. Entre 1945 et 1950, ils étaient 130.

À Romorantin, l'exposition permanente Céra'brique[1], située dans la Fabrique Normant au n° 2 avenue François-Mitterrand, rassemble la collection Pasquier qui compte 7.000 pièces de céramiques architecturales, acquise par la Ville en 2010. Le lieu, qui rassemble plus de 150 mètres de vitrines, a reçu le label Musée de France en 2011.

L'office de tourisme Sologne côté sud propose un document gratuit sur le thème des céramiques architecturales pour accompagner le parcours dans les rues de Romorantin, à télécharger sur son site internet[2].

Fabien TELLIER (clp)



Villa des Chardons au n°28 du boulevard Jean-Jaurès.

Fabien TELLIER (clp)



Une façade des plus originale, au n°16 de la place du vieux marché.

Fabien TELLIER (clp)

1) Visite les mardis, mercredis et jeudis d'avril à octobre. Contact au 02.54.95.33.66.00 ou à museedesologne@romorantin.fr

2) https://www.sologne-tourisme.fr/tourinsoft/office-de-tourisme-sologne-cote-sud/

Renaissance du Loir&Cher

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département du Loir-et-Cher.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2623**232**

FIDAL AVOCATS

37 quai Ulysse Besnard
41000 BLOIS

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une société civile immobilière immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS dénommée **SCI BELHADJ**, au capital de 1 000 euros, ayant pour objet la propriété par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, ruraux ou urbains, la création, la constitution et le développement de tous patrimoines immobiliers, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par voie de locations sous quelque forme ou usage que ce soit de ces immeubles, domaines ou patrimoines ainsi que leur conservation par tous travaux, quelle que soit leur destination, tous placements de capitaux sous toutes formes, y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions et obligations, parts sociales et parts bénéficiaires de toutes sociétés immobilières, éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

Le siège est fixé 21 bis rue des Champs Marquiers 41150 VEUZAIN-SUR-LOIRE.

La société est gérée par Monsieur Hafedh BELHADJ MOHAMED MAHJOUBI et Madame Pascale BELHADJ MOHAMED MAHJOUBI demeurant ensemble 21 bis rue des Champs Marquiers 41150 VEUZAIN-SUR-LOIRE.

Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément des associés.

Pour avis,

A2622**942**

CHEZ DÉDÉ

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 1 Avenue de Verdun
41200 VILLEFRANCHE SUR CHER
RCS BLOIS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **CHEZ DÉDÉ**

Siège social : 1 Avenue de Verdun 41 200 VILLEFRANCHE SUR CHER

Objet social : - L'exploitation de tous établissements de restauration traditionnelle ou rapide, sur place et à emporter, salons de thé, cafés, bars, brasseries, snacks, L'activité de traiteur, L'organisation, la conception, la promotion et la réalisation de toutes manifestations et prestations événementielles, culturelles, festives, sportives ou commerciales,

- L'exploitation, en qualité de détaillant agréé ou de point de vente, de jeux et paris proposés par la Française des jeux et le PMU, La mise à disposition, l'exploitation et l'organisation, de jeux, animations ludiques et de loisirs,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société

Capital social : 2000euros

Gérance : Madame Delphine GOUDINOUX demeurant : 1 allée des marches 41320 Mennetou sur Cher.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BLOIS.

Pour avis
La Gérance



A2623**123**

Notaires

Etude de Maîtres
Emmanuelle BRUNEL, David HALLIER et Cédric ASSELIN, Géraldine MONTE
Notaires associés
à BLOIS (Loir et Cher),
1, rue de la Creusille.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu le 21/08/2026 par Maitre Géraldine MONTE, Notaire à BLOIS (41000) - 1 rue de la Creusille, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI 2MSH

Objet social : La société a pour objet : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente , la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers.

Siège social : 76 rue Basse des Grouëts, 41000 BLOIS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BLOIS

Gérance : M. HUON Cyrille Christian 76 rue Basse des Grouëts 41000 BLOIS

Clause d'agrément : Pour toutes mutations à titre onéreux ou à titre gratuit

Me MONTE

TESTAMENT

A2623**104**

Notaires

Etude de Maîtres
Emmanuelle BRUNEL, David HALLIER et Cédric ASSELIN, Géraldine MONTE
Notaires associés
à BLOIS (Loir et Cher),
1, rue de la Creusille.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 août 2013,

Madame Jeannette Renée PATIN, en son vivant retraitée, demeurant à FRESNES (41700)

34 rue de la Taille Picard.

Née à CONTRES (41700), le 4 mai 1932.

Veuve de Monsieur Marcel Fernand GUILLAUME et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à LE CONTROIS-EN-SOLOGNE (41700) (FRANCE), le 23 février 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître David HALLIER, Notaire Associé de la Société D'exercice Libérale à Responsabilité Limitée «SELARL BRUNEL - HALLIER ASSELIN - MONTE, NOTAIRES ASSOCIES», titulaire d'un Office Notarial à BLOIS (Loir et Cher), 1, rue de la Creusille, le 9 avril 2026.

Et aux termes d'un acte reçu par Maître David HALLIER, Notaire Associé de la Société

D'exercice Libérale à Responsabilité Limitée «SELARL BRUNEL - HALLIER - ASSELIN», titulaire d'un Office Notarial à BLOIS (Loir et Cher), 1 Rue de la Creusille, le 21 aout 2026, il a été constaté que le légataire universel remplissait les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maitre David HALLIER, Notaire à BLOIS 1 rue de la Creusille, référence CRPCEN : 41001, dans le mois suivant la réception par le greffe d Tribunal

judiciaire de BLOIS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

---

MODIFICATIONS

A2623**081**

SCI JMSAOJ

Société civile immobilière
au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 9 rue de l'Arvaux
41120 LE CONTROIS EN SOLOGNE
878 153 055 RCS BLOIS

L'AGE du 31/07/2026 a décidé de transférer le siège social du 9 RUE DE L'ARVAUX, 41120 LE CONTROIS EN SOLOGNE au 14 rue Paul Bert 45400 FLEURY LES AUBRAIS à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce d'ORLEANS.

Pour avis la Gérance

A2622**564**

ETABLISSEMENTS MOLET

Société à responsabilité limitée
au capital de 31000euros
Siège social : 46-48 route de Chambord
41350ST GERVAIS LA FORET
306 734 252 RCS BLOIS

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 5 août 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 31000euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Monsieur Jean-Jacques MOLET, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : Président de la société : Monsieur Jean-Jacques MOLET, demeurant 44 route de Chambord 41350 ST GERVAIS LA FORET Directrice générale : la société GROUPE DHARDI, société par actions simplifiée au capital de 387 030euros, ayant son siège social 1298 route de Touchebrault Lieu-Dit Les Varennes 41230 SOINGS EN SOLOGNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 898 018 866 RCS BLOIS,

Pour avis
Le Président

A2623**025**

JOUANNEAU PUBLICITE

SAS au capital de 235200 euros
Siège social : 44 rue Henri Goyer,
41120 LE CONTROIS EN SOLOGNE
921 253 365 RCS BLOIS

Aux termes d'une décision de l'Associé Unique en date du 31/07/2026, à effet du même jour, il résulte que : - la société ROMANO JOUANNEAU, SARL dont le siège est 14 rue Paul Bert 45400 FLEURY LES AUBRAIS, RCS ORLEANS 106 427 628, a été nommée en qualité de Président pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Jean JOUANNEAU, démissionnaire. - Mme Adélaïde ROMANO, demeurant 14, rue Paul Bert, 45400FLEURY LES AUBRAIS et M. Jean JOUANNEAU demeurant 9 rue de l'Arvaux 41400 LE CONTROIS EN SOLOGNE ont été nommés en qualité de Directeurs Généraux pour une durée illimitée.

POUR AVIS
le Président

A2622**302**

SARL LIDOREAU

Société à responsabilité limitée
au capital de 3000 euros
Siège social : 2 Chemin de Chantalouette
41100 AREINES
537 987 018 RCS BLOIS

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2026, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Pascal LIDOREAU de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Maxime LIDOREAU, demeurant «13 Villeruche» 41190 LANDES LE GAULOIS, pour une durée illimitée à compter du même jour. Le nom de Monsieur Pascal LIDOREAU a été retiré de l'article 15 des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Monsieur Maxime LIDOREAU, nouveau gérant.

Pour avis.
La Gérance

A2623**267**

FIDAL AVOCATS

37 quai Ulysse Besnard
41000 BLOIS

IMMOBILIERE 118 STG

Société à responsabilité limitée
Au capital de 77 500 €uros
Siège social : 126 Route Nationale
41350 SAINT GERVAIS LA FORET
RCS BLOIS 841 195 852

Avis de publicité

L'Assemblée générale, en date du 20 juillet 2026, a nommé en tant que gérant Monsieur Friemin BINTTO, demeurant 6 rue du Cormier 41350 VINEUIL, en remplacement de Monsieur Eric JOUAN, démissionnaire, à compter du même jour.

Pour avis, La Gérance

A2623**277**

MJCT

Société à responsabilité limitée
transformée en
société par actions simplifiée
Au capital de 714 410 euros
Zone Industrielle Sud
Le Haut des Clos
41100 VENDOME
908 584 840 RCS BLOIS

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 15 juillet 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 714 410 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la collectivité des associés.

Monsieur Jean-Christophe MAGNIEZ, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Jean-Christophe MAGNIEZ demeurant 1 rue Louis Lambert 41100 NAVEIL

Pour avis, le Président

A2623**141**

SILEX

Société par actions simplifiée
Au capital de 28 000 euros
Siège social : Le Moulin de Varennes
41100 NAVEIL
838 724 920 RCS BLOIS

CHANGEMENT DE DIRIGEANT

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 1er août 2026, il résulte que Monsieur Bertrand MINIER, demeurant Le Prieuré de Longpré, 41310 ST AMAND LONGPRE a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Francis MINIER, démissionnaire.

POUR AVIS
Le Président







ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2623**199**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative à la création d'un projet de parc photovoltaïque sur la commune de Saint-Laurent-Nouan

Par arrêté préfectoral n°41-2026-08-21-00003, une enquête publique relative à la création d'un parc photovoltaïque situé au lieu-dit «Bois de la Motte» sur la commune de Saint-Laurent-Nouan, sera ouverte en mairie du lundi 14 septembre 2026 à 00h00 au jeudi 15 octobre 2026 à 23h59.
Demande de permis de construire n° 041 220 25 00014 déposée le 31 juillet 2025 par la société Véolia Infrastructures Vertes, représentée par Mme Claire BECHAUX et domiciliée 30 rue Madeleine Vionnet, sur la commune d'Aubervilliers (93300). Au terme de la procédure, une autorisation de permis de construire ou un refus sera pris pour le dossier susvisé par M. le préfet, autorité compétente.
Commissaires-enquêteurs : M. Michel LAFFAILLE, colonel en retraite, en qualité de commissaire-enquêteur et M. François-Xavier SAINTONGE en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.
Composition du dossier : le projet de parc photovoltaïque est soumis à étude d'impact en application de l'article R. 122-2 du code de l'environnement. Le dossier d'enquête comprend notamment une étude d'impact, un résumé non technique, les avis sollicités pendant la phase d'instruction et le constat de l'absence d'avis de l'autorité environnementale.
Consultation du dossier : pendant la durée de l'enquête, un dossier en version papier sera mis à disposition à la mairie de la commune de Saint-Laurent-Nouan ainsi que sur un poste informatique, où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures d'ouvertures habituels au public. Les pièces du dossier sont aussi disponibles sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales / enquête publique, à l'adresse suivante : http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques /2026
Horaires d'ouverture de la mairie de Saint-Laurent-Nouan :
- le lundi de 08h30 à 12h30 et de 15h00 à 17h30 ;
- les mardi et mercredi de 08h30 à 12h30 ;
- le jeudi de 08h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h30 ;
- le vendredi de 08h30 à 12h30 et de 15h à 16h30.

Un registre d'enquête sera mis à disposition du public à la mairie de Saint-Laurent-Nouan afin que toute personne puisse y formuler ses observations sur le projet.
Ces observations pourront également être adressées :
- par écrit à la mairie de Saint-Laurent-Nouan, à l'attention du commissaire-enquêteur ;
- par mail à l'adresse suivante : ddt-enquete-parc-photo@loir-et-cher.gouv.fr

Les observations adressées par mail à l'adresse électronique précédemment citée seront publiées sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications/publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante : http://www.loir-et-cher.gouv.fr / Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques /2026.
En outre, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Saint-Laurent-Nouan :
• le lundi 14 septembre 2026 de 14h00 à 17h00 ;
• le jeudi 1er octobre 2026 de 15h00 à 18h00 ;
• le jeudi 15 octobre de 15h30 à 18h30.

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur à la préfecture de Loir-et-Cher, à la mairie de Saint-Laurent-Nouan où ils seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la remise du rapport du commissaire enquêteur, ainsi que sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales/ enquête publique, à l'adresse suivante :
http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques/2026

A2623**005**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Ouzouer-le-Marché, commune déléguée de Beauce-la-Romaine
Enquête publique Relative à une demande de permis de construire pour la construction de serres agricoles destinées à une exploitation maraîchère biologique robotisée

Par arrêté de Monsieur le Maire en date du 14.08.2026, il sera procédé à une enquête publique portant sur la demande de permis de construire déposée le 10 Janvier 2026 par la SAS SYLVABOT, représentée par Monsieur Thibault MILLET, relative au projet de construction de serres agricoles pour une exploitation maraîchère agricole biologique robotisée, situé sur la commune de Beauce la Romaine (41240), sur le territoire de la commune déléguée de Prénouvellon situé au sur la route départementale N°25 entre Seronville et Godonville.
L'enquête publique se déroulera
Du 14 septembre au 14 octobre inclus
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable
En mairie de Beauce la Romaine
7 Rue Marin Galliot - Ouzouer le Marché - 41240 Beauce la Romaine
Aux jours et heures habituels d'ouverture au public :
• Lundis, mercredis et vendredis : de 9h00 à 12h30 et de 14h à 17h ;
• Mardis et jeudis : de 9h00 à 12h30.

Le dossier sera mis à disposition :
• Sous format papier en mairie ;
• Sous forme dématérialisée, accessible à l'adresse suivante :
https://www.registre-numerique.fr/ferme-maraichere-beauce-la-romaine
• Adresse électronique pour le dépôt des contributions :
ferme-maraichere-beauce-la-romaine@mail.re istre-numerique.fr
• Adresse électronique pour les scans :
ferme-maraichere-beauce-fa-romaine@scan.registre-numerjque.fr

Le public pourra formuler ses observations et propositions :
• Sur le registre d'enquête tenu à disposition en mairie ;
• Sous forme dématérialisée sur le site internet susmentionné ;
• Par voie électronique via le registre numérique susmentionné ;
• Auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences.

Commissaire enquêteur
Par décision n° E26000027/77 du Président du Tribunal Administratif 45000
• Monsieur Marc DE MARIA est désigné en qualité de commissaire enquêteur ;
• Monsieur Alain VAN KEYMEULEN est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Permanences du commissaire enquêteur
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public afin de recevoir les observations et propositions en Mairie de Beauce la Romaine, située 7 Rue Marin Galliot - 41240 Beauce la Romaine, aux dates et horaires suivants :
• Lundi 14 septembre de 9h00 à 12h00 ;
• Mercredi 23 septembre de 14h00 à 17h00 ;
• Vendredi 02 octobre de à 12h00,

À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie de Beauce la Romaine ainsi que selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.
Fait à Beauce la Romaine, le 14 août 2026
L'Adjointe à l'Urbanisme
LAUGERO Anaïs

A2623**061**

Arrêté Préfectoral de Protection Biotop Grottes de Valencisse

Sur la commune de Valencisse, certaines grottes constituent un patrimoine naturel exceptionnel. Afin de mieux les protéger, un arrêté préfectoral de protection de biotope a été signé le 18 août 2026, publié au recueil des actes administratifs (n° 41-2026-08-18-00003).



Destination Santé

Les 4 pourquoi de la ménopause

Pourquoi les règles deviennent-elles irrégulières avant de disparaître ?

À l'approche de la ménopause, les ovaires libèrent de moins en moins d'ovocytes et les hormones fluctuent fortement. Les cycles raccourcissent ou s'allongent, les règles peuvent devenir plus abondantes ou plus espacées. Lorsque les ovaires cessent définitivement leur activité et que les œstrogènes chutent durablement, les règles disparaissent : c'est la ménopause.

Pourquoi avez-vous si chaud ?

Les bouffées de chaleur touchent près d'une femme sur deux et peuvent durer plusieurs années. En cause : la baisse des œstrogènes, qui perturbe le fonctionnement de l'hypothalamus, le « thermostat » de l'organisme. Celui-ci déclenche alors une sensation de chaleur intense, des rougeurs et des sueurs, même lorsque la température du corps n'a pratiquement pas changé.

Pourquoi avez-vous du mal à vous concentrer ?

Le « brouillard cérébral » est un symptôme fréquent mais encore peu connu. La diminution des œstrogènes perturbe certaines fonctions du cerveau impliquées dans la mémoire, l'attention et l'humeur. Les troubles du sommeil, très fréquents pendant cette période, accentuent également les difficultés de concentration et la fatigue.

Pourquoi vos os sont-ils fragilisés ?

La diminution du taux d'œstrogènes entraîne des conséquences physiologiques, comme une hausse des risques cardiovasculaires. Mais pas seulement. Elle est aussi responsable d'une baisse de la densité minérale osseuse qui conduit à l'ostéoporose. « Cette pathologie est deux à trois fois plus fréquente chez les femmes ménopausées que chez les hommes du même âge. Il en découle un risque de fractures plus élevé. Parmi les femmes qui ont 50 ans aujourd'hui, une sur trois ou quatre aura une fracture par fragilité osseuse d'ici la fin de sa vie », note l'Inserm.

En effet, les œstrogènes freinent la dégradation du tissu osseux et favorisent la formation d'os neuf. Mais au moment de la ménopause, la chute du taux d'œstrogène accélère la perte osseuse durant 5 à 10 ans.

Elongation : bien gérer pour éviter la récidive

L'élongation correspond à une lésion au niveau des fibres musculaires mais sans phénomène de saignement. Et ce, contrairement à la déchirure musculaire, aussi appelée claquage, qui provoque un hématome. Comme l'explique Rudy Enjalric dans sa thèse de pharmacie (faculté d'Aix-Marseille), consacrée à la prise en charge des pathologies musculaires du sportif à l'officine, elle « correspond à un allongement des fibres musculaires au-delà de leur capacité d'élasticité ». Au point d'entraîner des micro-déchirures. Les mollets et les cuisses constitueraient les cibles principales de cette blessure relativement fréquente chez le sportif.

La glace ? Discutée...

L'élongation entraîne une douleur d'apparition brutale. Elle est logiquement plus vive en cas de contraction ou d'étirement du muscle concerné. L'arrêt de l'effort s'impose donc. Sur le moment, l'application de glace pour réparer le tissu est discutée. Celle-ci réduit la conduction nerveuse et provoque une vasoconstriction locale, pour moins de douleur, d'inflammation et d'œdème. Ce qui peut nuire à la vasodilatation qui elle, permet de faire venir sur la zone lésée les substances nécessaires à la guérison.

Le médecin aux commandes

Ensuite, rendez-vous auprès de votre médecin traitant. Lui seul pourra :

- confirmer (ou infirmer) le diagnostic d'élongation ;

- juger de la gravité ;

- choisir le traitement approprié, afin d'éviter le risque de récidive ;

- envisager la reprise sportive, le cas échant, après en avoir également discuté avec le kinésithérapeute. Ce dernier réalisera notamment un premier travail de renforcement musculaire au niveau des tissus abimés et, dans un second temps, un travail de réadaptation à l'effort. Il faut compter au minimum 10 jours d'arrêt d'activité sportive...

Les fondamentaux du « manger équilibré »...

- Quantitatif : il s'agit tout simplement des quantités que nous mangeons par rapport à nos dépenses énergétiques, liées à notre métabolisme de base et à notre activité physique. Ce qui est propre à chaque personne. Sans entrer dans des calculs compliqués, voici quelques indications de bon sens : si votre poids est stable, c'est que vous ingérez globalement la quantité de vos dépenses. Vous prenez un peu de poids ? Cette partie « dépense » est sans doute inférieure aux entrées. Et inversement, si vous perdez quelques kilos. A ce titre, au moindre doute, il est toujours préférable de demander l'avis de votre médecin ;

- Qualitatif : ce volet répond à la question : « que dois-je manger ? » En référence plutôt à la nature des aliments, leur variété, etc.

Une alimentation saine et équilibrée repose sur quelques principes de base. Au menu :

- Du « fait-maison », ce qui élimine ainsi les produits industriels, riches en gras, sel, sucres... Autant de mauvais points pour notre santé notamment cardiovasculaire ;

- De la variété, avec une bonne dose de fruits et de légumes. Chaque jour, consommez des céréales complètes (blé, maïs et riz), des légumineuses (lentilles et haricots), des fruits et des légumes et quelques aliments d'origine animale (viande, poisson, œufs et lait) ;

- Moins de sel : Limitez votre consommation à l'équivalent d'une cuillère à café par jour. Pour relever vos plats, utilisez plutôt des herbes fraîches ou déshydratées et des épices. Et pour le sel caché dans différents aliments, lisez bien les étiquettes pour choisir les produits pauvres en sodium ;

- Peu de matières grasses : pour cuisiner, remplacez le beurre, le ghee et le saindoux par des matières grasses plus saines, comme l'huile d'olive, de soja, de tournesol et de maïs. Préférez également à la viande rouge, la viande blanche (volaille) et le poisson, généralement plus pauvres en matières grasses. Evitez les aliments frits et autres produits industriels riches en acides gras trans ;

- Moins de sucres : limitez la consommation de bonbons et de boissons sucrées (sodas, jus de fruits, boissons aux fruits, eaux aromatisées, boissons énergétiques...), et préférez les fruits frais aux en-cas sucrés (biscuits, gâteaux et chocolats) ;

- De l'eau : « Pour être en bonne santé, il faut bien s'hydrater », rappelle l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Donc, à table, boire de l'eau plutôt que des boissons sucrées !

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !
RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :
WWW.DESTINATIONSANTE.COM
destinationsanté
L'information santé au quotidien

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© 2024 Unité

L'Histoire de Souleymane

Abou Sangaré, un sans-papiers guinéen travaillant comme mécanicien à Amiens, a ému le monde du cinéma en 2024 en faisant ses débuts à l'écran dans *L'Histoire de Souleymane*. Ce drame bluffant de réalisme arrive pour la première fois en clair sur Arte.

Deux jours, c'est le laps de temps qu'il reste à Souleymane, un immigré guinéen en situation irrégulière, pour apprendre sa fausse histoire dictée par un compatriote. Ce récit, il devra le dérouler à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides dans l'espoir d'obtenir le statut de réfugié politique, le saint graal de tout exilé. Mais en attendant cet entretien, le jeune migrant doit livrer des repas à vélo dans tout Paris, avant d'attraper le dernier bus qui l'emmène passer la nuit dans un centre d'hébergement d'urgence… Puis, se lever à l'aube pour obtenir un lit pour le soir suivant et entamer sa journée sans fin. Aussi haletante que touchante grâce aux galères, aux espoirs et à la profonde humanité de cet expatrié, *L'Histoire de Souleymane* offre un témoignage fictif mais saisissant sur le quotidien de milliers d'exilés. La performance bluffante de sincérité d'Abou Sangaré – qui a obtenu un titre de séjour d'un an en janvier 2025 – a permis au film de recevoir deux prix au Festival de Cannes ainsi que quatre César, dont celui du Meilleur espoir masculin pour cet acteur non professionnel.

Mercredi 2, Arte, 21 h 00

LES ESSENTIELS

| *The Cure en direct de Rock en Seine*

France 4 nous propose de vivre le concert de The Cure en direct du festival Rock en Seine, à Paris. Le groupe de Robert Smith interprétera les chansons de son 14e album, *Songs of a Lost World*, sorti en 2024, mais aussi ses titres cultes comme *Boys Don't Cry, A Forest, Close to Me, Lullaby* ou encore *Friday I'm in Love.*

Dimanche 30, France 4, 21 h 00

| *Léon, au-delà de l'or*

Quelques semaines après les Championnats d'Europe de natation, Léon Marchand est à l'honneur dans une série documentaire en trois épisodes sur France 2. Son propre père, Xavier Marchand l'a filmé pendant un an, lors de ses entraînements intensifs mais aussi durant son temps libre.

Mardi 1er, France 2, 21 h 10

| *La France des villages*

Sophie Jovillard présente *La France des villages*. Cette nouvelle émission patrimoniale s'intéresse aux habitants qui se battent pour préserver un monument, sauver un commerce ou transmettre un savoir-faire au sein de leurs bourgades. Ce premier numéro se déroule dans le Morbihan et en Occitanie.

Mercredi 2, France 3, 21 h 10

SAMEDI


The voice kids, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
THE VOICE KIDS
23.40 Vendredi, tout est permis avec Arthur

FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
23.30 Quelle époque !

FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À FONTAINEBLEAU
22.40 Meurtres à Blois

CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : ARGENTINE / AUSTRALIE
22.50 Five nights at Freddy's 2

FRANCE 5
21.00 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
22.30 Échappées belles

M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
22.50 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série

ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
LES FEMMES PHARAONS, AU POUVOIR DANS L'ÉGYPTE ANCIENNE
22.25 Néfertiti – Le buste…

DIMANCHE


Alors on danse, France 2

TF1
21.10 FILM
SPIDER-MAN : FAR FROM HOME
Avec Tom Holland, Jake Gyllenhaal
23.35 The Marvels, film

FRANCE 2
21.10 FILM
ALORS ON DANSE
Avec Isabelle Nanty, Michèle Laroque
22.40 Boléro, film

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
BROKENWOOD 10
Avec Neill Rea
22.45 Brokenwood, série

CANAL+
21.05 DOCUMENTAIRE
PLATINI
22.35 Strikers, doc.

FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES 100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR
22.45 Une maison, une artiste, Colette, une vie de délices, doc.

M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.05 Enquête exclusive, mag.

ARTE
21.00 FILM
LA FIRME
Avec Tom Cruise
23.30 Hollywood sous influence chinoise, doc.

LUNDI


Gomorra - Les origines, Canal+

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
Avec Laurent Ournac
23.00 Camping Paradis, série

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LE ROUGE ET LE NOIR
Avec Victor Belmondo
22.40 Une amitié dangereuse, série

FRANCE 3
21.10 FILM
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND
Avec Clint Eastwood
00.05 Et pour quelques dollars de plus, film

CANAL+
21.05 SÉRIE
GOMORRA - LES ORIGINES
Avec Luca Lubrano
22.50 Eddington, film

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
BURNING MAN, LE DÉSERT DE TOUS LES POSSIBLES
22.40 C dans l'air, mag.

M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
23.20 L'amour vu du pré

ARTE
20.55 FILM
L'ARME À GAUCHE
Avec Lino Ventura
22.35 Call me Kate, doc.

MARDI


9-1-1, M6

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
23.35 Ma mère, ton père

FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
LÉON : AU-DELÀ DE L'OR
21.50 Léon : Au-delà de l'or, doc.

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LA STAGIAIRE 10
Avec Michèle Bernier
22.45 La stagiaire, série

CANAL+
21.05 FILM
LE MAGE DU KREMLIN
23.30 La bonne étoile, film

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
GRIGNOTE-MOI SI TU PEUX, LES DESSOUS DE L'APÉRITIF
21.55 Sans alcool, la fête est-elle plus folle ?, doc.

M6
21.10 SÉRIE
9-1-1 10
Avec Angela Bassett
22.50 9-1-1, série

ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
LE TEMPS DES PAYSANS
22.50 Le temps des paysans, doc.

MERCREDI


Tracker, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
Avec Justin Hartley
22.50 Tracker, série

FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
UN DIMANCHE DE CHASSE
Avec Raphaël Lenglet
22.50 Le combat d'Alice, téléfilm

FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
LA FRANCE DES VILLAGES
23.00 La France en beau, doc.

CANAL+
21.05 FILM
SMASHING MACHINE
23.05 La voix de Hind Rajab, film

FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
22.40 C dans l'air, mag.

M6
21.10 JEU
QUEL EST L'ÂGE DE VOTRE CERVEAU ?
22.10 Quel est l'âge de votre cerveau ?, jeu

ARTE
21.00 FILM
L'HISTOIRE DE SOULEYMANE
Avec Abou Sangare
22.30 Family Mix, film

JEUDI


Les secrets de la Saint-Jean, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
LE MYSTÈRE DE LA CHAMBRE JAUNE 10
23.20 New York police judiciaire, série

FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête, mag.

FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LAME DE FOND
Avec Pauline Bression
22.50 La France en vrai, doc.

CANAL+
21.05 SÉRIE
THE AGENCY
Avec Michael Fassbender
22.45 Bugonia, film

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
DANS LES PAS DU MAMMOUTH GÉANT
22.45 C dans l'air, mag.

M6
21.10 MAGAZINE
RECHERCHE APPARTEMENT OU MAISON
23.05 Recherche appartement ou maison, mag.

ARTE
20.55 SÉRIE
LES SECRETS DE LA SAINT-JEAN
Avec Leticia Dolera
23.15 Inceste, le combat d'une vie, doc.

VENDREDI


La carte aux trésors, France 3

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
QUI SERA LE PLUS NUL
23.25 Qui sera le plus nul

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
À L'INSTINCT 10
Avec Carole Weyers
22.45 À l'instinct, série

FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA CARTE AUX TRÉSORS
23.25 Corsu Mezu Mezu, un soir au Vélodrome avec patrick fiori, spectacle

CANAL+
21.05 FILM
LA FEMME DE MÉNAGE
23.15 Greenland migration, film

FRANCE 5
21.05 FILM
THE QUEEN
Avec Helen Mirren
22.45 Camilla, la reine qui ne voulait pas être reine, doc.

M6
21.10 MAGAZINE
CAUCHEMAR EN CUISINE
22.55 Cauchemar en cuisine, mag.

ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
22.30 Le polar selon Fred Vargas, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Meurtres à Fontainebleau ★



La commandante Pauline Laroche et son vieil ami Nicolas Dupret, devenu gendarme équestre, ne se sont pas revus depuis des années. Ils vont devoir mettre leur passif de côté pour résoudre le meurtre d'un pilote de quad tué dans la forêt de Fontainebleau, piétiné par un mystérieux cavalier. Cet homicide ravive la légende du Grand Veneur, protecteur des lieux… **Samedi 29, France 3, 21 h 10**

Alors on danse ★★

Pour son troisième long métrage en tant que réalisatrice, Michèle Laroque a choisi d'adapter la comédie britannique *Finding Your Feet*. Elle y campe Sandra, une femme quittant le domicile conjugal après avoir découvert les infidélités de son mari. Elle s'installe provisoirement chez sa sœur Danie (Isabelle Nanty), avec qui elle ne partage pas grand-chose, si ce n'est une passion pour la danse. **Dimanche 30, France 2, 21 h 10**

Le Rouge et le Noir ★★

France 2 présente une série en costumes adaptée du célèbre roman de Stendhal, *Le Rouge et le Noir*. Victor Belmondo y interprète le rôle de Julien Sorel, fils de charpentier en province, prêt à tout pour s'élever socialement dans la France du XIXe siècle. Partagé entre l'ambition militaire et la carrière ecclésiastique, mais aussi entre deux femmes, ce héros ambigu et insolent est l'un des personnages les plus populaires de la littérature française. **Lundi 31, France 2, 21 h 10**

Le Mage du Kremlin ★★★



En Russie, en 1990. Vadim Baranov, un metteur en scène visionnaire, se rapproche d'un ancien espion du KGB promis à un grand avenir… Vladimir Poutine. Alors qu'il œuvre dans l'ombre pour hisser cet homme à la tête du pouvoir et se rend complice des pires exactions, Baranov garde toutefois une part d'humanité constamment rappelée par la femme de sa vie, Ksenia. **Mardi 1er, Canal+, 21 h 05**

Quel est l'âge de votre cerveau ? ★★

Olivier Minne présente ce grand quiz interactif qui permet de mesurer nos capacités cognitives. Cent spectateurs et quatre célébrités se prêteront à l'exercice sur le plateau, en répondant à 40 questions également accessibles aux téléspectateurs, petits et grands. Le Dr Steven Laureys, neurologue de renommée mondiale, apportera ses explications sur le fonctionnement de notre cerveau. **Mercredi 2, M6, 21 h 10**

Un dimanche de chasse ★★

Après une altercation avec sa mère, Anaïs claque la porte et part en forêt, casque sur les oreilles. Elle est alors grièvement blessée par le tir accidentel d'un chasseur expérimenté. Comment ce drame a-t-il pu se produire ? Le père de la jeune fille compte bien se venger… Pierre Perrier et Raphaël Lenglet s'affrontent dans ce téléfilm inédit qui espère ouvrir le dialogue sur un sujet profondément sensible. **Mercredi 2, France 2, 21 h 10**

Le Mystère de la chambre jaune ★★



Le Mystère de la chambre jaune, célèbre roman de Gaston Leroux publié en 1907, a droit à une adaptation moderne sur TF1. Le journaliste Joseph Rouletabille devient ici une femme, Jo. La reporter enquête après que son amie d'enfance Mathilde a été victime d'une mystérieuse tentative de meurtre. La jeune femme a en effet été attaquée dans sa chambre, pourtant fermée à clé et sans issue… **Jeudi 3, TF1, 21 h 10**

Recherche appartement ou maison ★

Pour ses 20 ans, *Recherche appartement ou maison* fait son retour sur M6 ! C'est une nouvelle équipe d'agents immobiliers, sans Stéphane Plaza, qui se charge d'aider les Français à trouver leur nid douillet. Thibault Chanel et Sandra Viricel accueillent deux nouveaux confrères : Étienne Claude, entrepreneur lyonnais, et Camille Duquennoy, spécialiste du Nord. **Jeudi 3, M6, 21 h 10**

La Femme de ménage ★★★

Millie décroche un poste de femme de ménage chez Nina et Andrew Winchester. Logée et nourrie par ce couple aisé, la jeune femme enchaîne les journées entre nettoyage de la maison et cuisine. Sauf que vivre sur place implique une certaine intimité qui a tôt fait de brouiller les frontières du service. Entre séduction, manipulations et faux-semblants, un jeu dangereux se crée petit à petit entre les habitants de la riche demeure… **Vendredi 4, Canal+, 21 h 05**

COUP
DE PROJECTEUR

Ultra-trail du Mont-Blanc, la course de leur vie


© Seventine

Le trail, cette course à pied en pleine nature, existe en version extrême : on parle alors d'ultra-trail. Depuis 2003, la ville de Chamonix organise l'ultra-trail du Mont-Blanc (ou UTMB), devenu l'une des épreuves les plus prestigieuses de sa catégorie. 174 km de chemins – et 10 000 mètres de dénivelé positif – à dévaler, durant trois jours et deux nuits, au cœur des Alpes. Sur la ligne de départ se côtoient aussi bien des sportifs professionnels surentraînés que des coureurs amateurs à la recherche de sensations.

Pour ce documentaire, le réalisateur Clément Champiat a suivi trois participants lors de l'édition 2025. Chacun raconte la course d'une vie, entre dépassement de soi et aventure humaine. Mathieu Blanchard, qui a plusieurs UTMB à son actif, apporte également ses commentaires.

Dimanche 30, France 3, 13 h 35

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *On n'est pas du monde - IA à l'école* À l'occasion de la rentrée scolaire, le média québécois LeVerbe propose une table ronde croisant foi et culture contemporaine. La discussion tourne notamment autour de l'utilisation de l'intelligence artificielle à l'école. ***Mardi 1er, 20 h 35***

À un mois de la venue du pape, l'Église en pleine effervescence

La visite de Léon XIV en France du 25 au 28 septembre suscite un engouement qui dépasse les attentes et mobilise des milliers de bénévoles.

Il y pense *« jour et nuit »*. Depuis deux mois, Olivier Cortesi, responsable des bénévoles pour l'accueil du pape à Metz (Moselle) le 28 septembre, passe *« quarante appels par jour »*. Le Lorrain de 51 ans, cadre dans l'enseignement catholique, ne s'accorde pas de vacances. *« Je veux que la foule soit en liesse et que les plus fragiles puissent voir le pape »*, affirme-t-il avec conviction. Mi-mai, le Vatican a annoncé la visite de Léon XIV en France du 25 au 28 septembre. *« Pour des novices, organiser un événement d'une telle ampleur en trois mois et demi relève du tour de force »*, avoue celui qui a été chargé de sa mission en juin.

Un engouement qui dépasse les attentes

L'intensité des préparatifs augmente avec l'engouement généré par la visite de Léon XIV. À Metz, 25.000 personnes sont déjà inscrites à la messe papale, ainsi que les 1.200 bénévoles espérés pour la fin septembre. À Paris, où Léon XIV sera présent vendredi 25 et samedi 26, les jauges ont été revues à la hausse. Plus de 400.000 personnes ont réservé leur place pour la messe géante du samedi, place de la Concorde ; 500.000 sont attendues. Au Stade de France, toutes les places individuelles pour la veillée avec les jeunes sont parties en moins d'une heure ; quelques places restent disponibles pour les inscriptions en groupes. Côté bénévoles, 12.000 personnes se sont proposées, incitant le diocèse à ouvrir 3.000 places supplémentaires. À Lourdes, où le pape se rendra dimanche 27, *« le nombre de personnes attendues atteindra très prochainement la jauge maximale de 150.000 personnes »*, indique le sanctuaire.

À un mois de l'événement, l'Église de France vit dans l'effervescence les préparatifs de ce moment historique, première visite officielle d'un pape depuis Benoît XVI en 2008. *« Avec mes amis catholiques, on ne parle que de ça ! »*, s'enthousiasme Bérengère Coadour, qui fera partie des 2.000 choristes qui animeront la messe place de la Concorde, à Paris. Une participation qu'elle considère être *« un privilège »* et qui restera *« gravée dans les cœurs »*.

Des préparatifs intenses

« Nous répéterons une fois par semaine en septembre », détaille la juriste de 39 ans. Pour l'instant, elle ne sait toujours pas quels seront les chants, comme la majorité des bénévoles qui ne connaissent pas encore bien leurs missions. Mais son impatience est à la hauteur de ses grandes attentes. *« Je crois profondément que des rendez-vous aussi forts peuvent changer des vies. »*

Pour beaucoup de croyants, chaque rencontre avec le pape est un moment décisif. Alain Ficheux, diacre du diocèse d'Évry (Essonne) et père de deux jeunes adultes, se souvient encore de la veillée des jeunes avec Jean-Paul II en 1980 au Parc des Princes à Paris. En 2008, il n'avait pas pu voir Benoît XVI : son fils Ambroise, atteint d'un cancer des os à l'âge de 13 ans, vivait alors ses derniers mois. Cette fois-ci, il s'est inscrit comme bénévole pour les vêpres à Notre-Dame de Paris. *« Je serai en communion avec Ambroise, lui qui voulait tellement voir le pape »*, confie-t-il.

Bibiane Konda, 22 ans, a découvert le pape lors du Jubilé des jeunes à Rome, en 2025. Salariée à mi-temps au service du catéchuménat du diocèse d'Évry, elle constate l'engouement suscité par sa venue : *« Les jeunes se sont rués sur les 500 places que nous avions réservées pour la veillée. »* Elle a hâte de voir bientôt *« les chrétiens de France au même endroit »*. Après *« deux Bercy »* remplis en 2025 – pour le Congrès Mission et les Rencontres européennes de Taizé – *« le Stade de France, ce sera encore plus grandiose ! »*, se réjouit-elle. L'événement *« éveillera la curiosité de ceux qui le verront de loin »*, espère celle qui est aussi membre de l'Assemblée ecclésiale provinciale d'Île-de-France sur l'accueil des nouveaux baptisés. Dans un contexte de forte hausse des baptêmes d'adultes, elle y voit un signe de *« l'espérance d'un réveil de la foi en France »*.

De fortes attentes

Au-delà de l'enthousiasme, les attentes sont fortes. Lors de la rencontre avec les membres de l'Assemblée ecclésiale d'Île-de-France à l'Institut catholique de Paris, samedi 26 septembre, Léon XIV écoutera notamment les témoignages d'un catéchumène, d'une néophyte et d'un accompagnateur. *« Le pape nous dira sûrement sa joie, nous encouragera et nous donnera ses orientations »*, espère le père Maximilien de La Martinière, secrétaire général de l'Assemblée.

À la question du message qu'elles espèrent du pape, toutes les personnes interrogées, quelle que soit la génération, convergent autour d'une même attente. *« Je souhaite que les catholiques français soient fiers de leur foi, la montrent, la vivent, qu'ils soient joie et lumière dans ce monde compliqué »*, résume Bibiane, qui espère un encouragement à la mission.



Devant le portail de cathédrale Saint-Étienne, à Metz, le 1er août.

Hugo Azmani/Le Républicain lorrain/MaxPPP.

Une Église qui veut assumer sa foi

Cet engouement qui dépasse les sensibilités ecclésiales, traduit, de fait, le désir d'une Église qui veut assumer sa foi dans une France sécularisée. Nelly Armand, coordonnatrice du groupe de Scouts et Guides de France qui iront à Lourdes, a été très sollicitée par les membres du mouvement. Âgée de 38 ans, mère de deux enfants et très engagée dans le scoutisme, elle espère que ce *« moment d'Église »* aidera les bénévoles éloignés de la pratique à se remettre en chemin et encouragera les jeunes à *« davantage assumer leur foi »*.

Tous les courants d'une Église de France parfois divisée se mobilisent pour préparer la visite du pape, dont les différentes étapes sont pensées pour manifester cette unité. *« Nous venons tous d'horizons différents, et les styles varient entre le classique, le baroque, le grégorien, la pop louange ou encore la liturgie ancienne. Personnellement, j'ai mis en avant le gospel urbain »*, témoigne Thierry Da Veiga, membre de la commission musique de la veillée des jeunes et du mouvement de jeunesse de quartiers populaires La Cité céleste. L'étudiant de 26 ans l'assure : *« La visite du pape sera l'occasion de montrer une Église de France unie dans la louange. »*

« J'espère que le pape parlera de la protection de la vie, de sa conception à la fin de vie, contre toutes sortes d'abus, y compris dans l'Église », explicite Jean Pinczon du Sel, président de l'hospitalité Notre-Dame de Salut, qui emmènera 68 hospitaliers et malades à Lourdes. En ce début d'année électorale, l'ingénieur de 59 ans souhaite être encouragé à *« prendre position »* par le pape qui a choisi comme devise de sa visite *« pour que le monde ait la vie »*.

Amélie RUGRAFF et Gabrielle FROMONT

